

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1040**18 octobre 2004****SOMMAIRE**

3V International Holding S.A., Luxembourg	49886	Fiver S.A., Luxembourg	49891
3V International Holding S.A., Luxembourg	49886	General Forest International S.A., Luxembourg . .	49887
Abu S.A., Luxembourg	49892	Gerana Holdings S.A., Luxembourg	49888
Aekis International S.A., Luxembourg	49918	Gestoria S.A.H., Luxembourg	49892
African Financial Holding S.A., Luxembourg	49918	Gestoria S.A.H., Luxembourg	49892
AL Tamaris Diversified Fund, Sicav, Luxembourg .	49875	Ghelck Properties S.A., Luxembourg	49897
AL Tamaris Diversified Fund, Sicav, Luxembourg .	49876	GLN Investment S.A., Luxembourg	49914
Asfin S.A., Luxembourg	49897	Global Funds Management S.A., Luxembourg . . .	49918
B.M.D International S.A.H., Luxembourg	49890	Global Funds Management S.A., Luxembourg . . .	49918
B.M.D International S.A.H., Luxembourg	49890	Go and Create Investment S.A., Luxembourg . . .	49887
Bafag International, S.à r.l.	49897	Go and Create Investment S.A., Luxembourg . . .	49887
Beschuetzung S.A., Luxembourg	49897	Grand Estate Investments S.A., Luxembourg . . .	49895
British Sky Broadcasting S.A., Luxembourg	49874	HCEPP Luxembourg Czech Republic II, S.à r.l.,	
Chichicastenango Holding S.A., Luxembourg	49894	Luxembourg	49887
Coruna Participation S.A., Luxembourg	49898	HCEPP Luxembourg Poland V, S.à r.l., Luxem-	
DK Construct, S.à r.l.	49913	bourg	49887
Easy Hole Invest S.A., Luxembourg	49889	ING (L) Protected, Sicav, Luxembourg	49885
Easy Hole Invest S.A., Luxembourg	49889	ING (L) Protected, Sicav, Luxembourg	49885
Eisenberg Holdinggesellschaft A.G., Luxembourg .	49919	JP Residential I S.A., Schuttrange	49901
Eisenberg Holdinggesellschaft A.G., Luxembourg .	49919	Klacken Holdings S.A., Luxembourg	49889
Elathon International S.A., Luxembourg	49915	Klacken Holdings S.A., Luxembourg	49889
Enercom Investments S.A., Luxembourg	49917	Lenex S.A., Luxembourg	49888
Enercom Investments S.A., Luxembourg	49917	Lenex S.A., Luxembourg	49888
Erste Europäische Pfandbrief- und Kommunalkre-		Lenex S.A., Luxembourg	49888
ditbank Aktiengesellschaft in Luxemburg S.A. . . .	49920	Louila Holding S.A., Luxembourg	49884
Esker International S.A., Luxembourg	49915	Luxyachting S.A., Luxembourg	49920
Euro Silang Holding S.A., Luxembourg	49895	M.R.I. Investments S.A.H., Luxembourg	49920
Eurostam S.A., Luxembourg	49890	Maredoc, A.s.b.l., Luxembourg	49876
ExxonMobil Luxembourg et Cie S.C.A., Bertrange	49917	Markant Lux S.A., Ettelbruck	49915
ExxonMobil Luxembourg Lubricants Limited, S.à r.l.,		Nijar S.A., Luxembourg	49898
Bertrange	49874	Omega Preservation Fund, Sicav, Luxembourg . .	49914
ExxonMobil Luxembourg UK Holdings, S.à r.l.,		Orco Aparthotel S.A., Luxembourg	49901
Bertrange	49890	Orco Hotel Group S.A., Luxembourg	49901
ExxonMobil Luxembourg, S.à r.l., Bertrange	49913	Orion Asset France, S.à r.l., Luxembourg	49899
Ferroli International S.A., Luxembourg	49895	Orion Asset France, S.à r.l., Luxembourg	49900
Fidint S.A., Luxembourg	49897	Orsen S.A., Luxembourg	49898
Fiesta, S.à r.l., Luxembourg	49914	Palmgrove Invest S.A., Luxembourg	49914
Fingas S.A., Luxembourg	49892	Patpharm Holding S.A., Luxembourg	49915
Finlav International S.A., Luxembourg	49917	Pecunia S.A., Luxembourg	49894
Fiver S.A., Luxembourg	49891	Photon International S.A., Luxembourg	49891

Photon International S.A., Luxembourg	49891	Siricus S.A., Luxembourg	49894
Plastwood International S.A., Luxembourg	49896	So.Ge.Par Investissement, S.à r.l., Luxembourg . .	49874
Pods Holding S.A., Luxembourg	49916	Société Générale de Participations Agro-Alimen-	
Pods Holding S.A., Luxembourg	49916	taires S.A., Luxembourg	49894
R Carré S.A., Bertrange	49898	Sundhar Holding S.A., Luxembourg	49896
RPE Refresco, S.à r.l., Luxembourg	49896	Tank Reinsurance S.A., Luxembourg	49886
RPE Refresco, S.à r.l., Luxembourg	49896	Tilo S.A., Luxembourg	49900
Sciliar S.A., Luxembourg	49893	Tilo S.A., Luxembourg	49900
Scudder Alpha Funds, Sicav, Luxembourg	49895	Tour du Lac, S.à r.l., Luxembourg	49898
Scudder Global Opportunities Fund, Sicav, Luxem-		Trasfin S.A., Luxembourg	49914
bourg	49916	Two Teeth Productions, S.à r.l., Berg	49913
Sems Internationale S.A., Luxembourg	49893	UniCredit International (Luxembourg) S.A., Lu-	
SIB Holding S.A., Luxembourg	49893	xembourg	49877
SIB Holding S.A., Luxembourg	49893	Waterway Holding S.C.A., Luxembourg	49919
Siricus S.A., Luxembourg	49894	Waterway Holding S.C.A., Luxembourg	49919

BRITISH SKY BROADCASTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 53.291.

Les comptes annuels au 30 juin 2002, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01740, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour BRITISH SKY BROADCASTING S.A.

SGG - SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(066030.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

SO.GE.PAR INVESTISSEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 86.519.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01760, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2004.

SO.GE.PAR INVESTISSEMENT, S.à r.l.

Signature

Gérant

(066031.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

EXXONMOBIL LUXEMBOURG LUBRICANTS LIMITED, Société à responsabilité limitée.

Capital Social: EUR 17.069,400,-.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 82.990.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 15 juillet 2004

Le Conseil décide de nommer à partir du 15 juillet 2004, Monsieur A. J. van der Linden, domicilié, avenue de Tervuren 157, 1150 Woluwé St. Pierre, comme fondé de pouvoir pour une période de trois ans se terminant au 15 juillet 2007. Les pouvoirs sont limités à sa fonction.

Egalement à partir du 15 juillet 2004, le Conseil décide de retirer les pouvoirs de fondé de pouvoir de Monsieur E.S. de Vries.

Pour extrait conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00656. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066136.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

**AL TAMARIS DIVERSIFIED FUND, Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. TAMARIS ALTERNATIVE FUND).**

Registered office: L-2965 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 88.629.

In the year two thousand four, on the thirtieth of September.
Before Us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of TAMARIS ALTERNATIVE FUND, with registered office at 52, route d'Esch, L-2965 Luxembourg duly registered with the Luxembourg Trade Register under section B number 88.629, incorporated by a notarial deed on August 7, 2002, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 1301 dated September 7, 2002. The Articles of Incorporation have been modified by a notarial deed on the 13th of January 2004, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 332 of March 24, 2004.

The meeting is opened at, 11.15 a.m.,
and Mr Patrick Kleinberg, General Manager, residing professionally in Luxembourg,
is elected chairman of the meeting.

Mr Cyrille Novak, Back-Office Manager, residing professionally in Luxembourg, is appointed scrutineer.

The chairman and the scrutineer agreed that Mrs Frédérique Lefèvre, lawyer, residing professionally in Luxembourg, is appointed to assume the role of secretary.

The chairman then declared and requested the notary to declare the following:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II.- It appears from the attendance list, that out of 44,291.860.- (forty-four thousand two hundred and ninety-one point eight hundred sixty) shares in circulation, 32,334.039 (thirty-two thousand three hundred and thirty-four point thirty-nine) shares are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting could validly decide on all the items of the agenda.

III.- That all the shares being registered shares the present extraordinary general meeting has duly been convened by notices sent by registered mail to the shareholders on September 3rd, 2004, containing the following agenda.

Agenda:

Modify the name of the Company into AL TAMARIS DIVERSIFIED FUND and accordingly amend the Articles of Incorporation of the Company.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolution:

First resolution

The meeting decides to modify the name of the Company from TAMARIS ALTERNATIVE FUND into AL TAMARIS DIVERSIFIED FUND.

Second resolution

The present meeting decides to modify article 1 of the Articles of Incorporation of the Company as follows:

«There exists among the subscribers and all those who may become holders of shares, a Company in the form of a «société anonyme» qualifying as a «société d'investissement à capital variable» under the name of AL TAMARIS DIVERSIFIED FUND (the «Company»).»

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and that in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons, appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille quatre, le trente septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de TAMARIS ALTERNATIVE FUND avec siège social à Luxembourg, 52, route d'Esch, L-2965 Luxembourg dûment inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.629 et constituée suivant acte notarié du 7 août 2002, notaire de résidence à Luxembourg- Bonnevoie, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1301 daté du 7 septembre 2002. Les statuts ont été modifiés suivant acte notarié du 13 janvier 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 332 du 24 mars 2004.

L'Assemblée est ouverte à 11.15 et Monsieur Patrick Kleinberg, General Manager, résidant professionnellement à Luxembourg, est élu président de l'Assemblée.

Monsieur Cyrille Novak, Back-Office Manager, résidant professionnellement à Luxembourg est nommé scrutateur.

Le président et le scrutateur s'entendent pour que Madame Frédérique Lefèvre, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg soit nommée comme secrétaire.

Le président expose et prie alors le notaire instrumentant d'acter comme suit:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par chacun d'entre eux est indiqué sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste ainsi que les procurations seront annexées au présent acte pour être soumises aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il apparaît de cette liste de présence que sur les 44.291,860 (quarante-quatre mille deux cent quatre-vingt-onze virgule huit cent soixante) actions en circulation, 32.334,039 (trente-deux mille trois cent trente-quatre virgule trente-neuf) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que toutes les actions étant nominatives, la présente assemblée a été dûment convoquée par l'envoi par courrier recommandé des convocations aux actionnaires le 3 septembre 2004, comprenant l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

changer la dénomination de la société en AL TAMARIS DIVERSIFIED FUND et amendement des statuts en conséquence.

Ces faits ayant été approuvés par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1^{ère} Résolution

L'Assemblée décide de changer la dénomination de la société de TAMARIS ALTERNATIVE FUND en AL TAMARIS DIVERSIFIED FUND.

2^{ème} Résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 1 des statuts de la société comme suit:

«Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui pourront détenir des actions, une Société en la forme d'une société anonyme sous le régime d'une société d'investissement à capital variable sous la dénomination de AL TAMARIS DIVERSIFIER FUND (la «Société»).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Kleinberg, C. Novak, F. Lefèvre, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 4 octobre 2004, vol. 428, fol. 85, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 octobre 2004.

H. Hellinckx.

(081876.3/242/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2004.

AL TAMARIS DIVERSIFIED FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2965 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 88.629.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 octobre 2004.

H. Hellinckx.

(081878.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2004.

MAREDOC, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 21, rue d'Anvers.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2003

<i>Actif</i>	2003	2002
Actif immobilisé		
Construction Château	1.406.924,81	995.153,50
Construction Cuisine Centrale	160.122,24	0,00
Mise en conformité Marie Consolatrice	111.366,90	0,00
Actif circulant		
Créances envers des tiers		
UCM à recevoir	65.528,73	0,00
Clients - pensions et FNS à recevoir	38.527,35	0,00
Divers à recevoir	1.334,37	0,00
Avoirs en comptes		
BCEE - compte courant	119.509,14	215.228,39
BCEE - compte à terme	395.092,27	0,00
BCEE - fonds de garantie	3.340,34	1.806,78
Chèques postaux	16.513,98	11.651,35
Caisse	4.080,09	5.903,84
Total Actif	2.322.340,22	1.229.743,86

<i>Passif</i>	2003	2002
Capitaux propres		
Capital souscrit	27.658,97	27.658,97
Résultats reportés	- 6.578.314,85	- 6.629.410,88
Dettes		
Dettes envers des établissements financiers		
BCEE - lignes de crédit chantiers	1.577.788,01	1.014.130,97
Autres dettes		
Dette Congrégation années précédentes	3.290.265,46	3.015.265,46
Dette Congrégation année en cours	0,00	275.000,00
Dettes Sedec Loyer années précédentes	3.349.239,84	3.349.239,84
Dette Sedec Loyer année en cours	324.740,00	0,00
Fournisseurs à payer	61.160,41	2.682,04
Sécurité sociale - cotisations sociales dues	191.891,54	106.595,37
Impôts et taxes à payer	45.261,10	1.955,41
Divers à payer	190,89	0,00
Comptes de régularisation		
Pensions perçues d'avance	26.859,55	0,00
Compte d'attente CNAMO	0,00	15.530,65
Bénéfice de l'exercice	5.599,30	51.096,03
Total Passif	2.322.340,22	1.229.743,86

Décharge a été donnée par l'Assemblée Générale sur proposition du commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

Signature / Signature

La trésorière / La présidente

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS06747. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062520.2//50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2004.

UniCredit INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1212 Luxembourg, 16, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 103.341.

STATUTES

In the year two thousand four, on the thirtieth day of September.

Before Maître Frank Baden, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

- UniCredito ITALIANO S.p.A., a company existing under the laws of Italy, having its registered office at Via Dante, 1, 16121 Gênes (Italy), here represented by Catherine Baflast, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, on 28 September 2004.

- Mr Giovanni Giallombardo, bank's branch manager, residing at 11, rue Schrobilgen L-2526 Luxembourg, here duly represented by Catherine Baflast, above named, by virtue of a proxy given under private seal, on 29 September 2004.

The afore-said proxies, initialled ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such parties, appearing in the capacity in which they act, have requested the notary to draw up the following by-laws (the «Articles») of a «société anonyme» which they declare to incorporate:

Name - Object - Registered office - Duration

Art. 1. There is formed a «société anonyme», (a public company limited by shares) (the «Company») governed by the present Articles and by the amended law of August 10th, 1915 on commercial companies (the «Law»).

Art. 2. The Company's name is UniCredit INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A.

Art. 3. The Company's purpose is the provision of support, secretarial and administrative services to companies or group of companies.

The Company can perform all commercial or technical operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

Art. 4. The Company has its registered office in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the board of directors.

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders adopted under the conditions required for amendment of the Articles.

The Company may have offices and branches (whether or not within a permanent establishment), both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of directors should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of directors of the Company.

Art. 5. The Company is constituted for an unlimited duration.

Art. 6. The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are neither allowed, in any circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings of shareholders.

Capital - Shares

Art. 7. The Company's capital is set at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euros), represented by 310 (three hundred ten) shares with a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euros) each.

The amount of the subscribed capital of the Company may be increased by contribution in cash or in kind or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted under the conditions required for amendment of the Articles. The carrying out of such increase of capital may be entrusted to the board of directors by the general meeting of shareholders.

Art. 8. Each share confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding.

Art. 9. The shares shall be in registered form only. A register of shareholders shall be kept by the Company and shall contain, at least, the precise identification of each shareholder, the number of his shares and, if applicable, their transfer and the date of transfer. The shares are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

Art. 10. The Company shall have power to redeem its own shares under the conditions stated in the Law.

Management - Supervision

Art. 11. The Company is managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may remove them at any time. The directors shall be re-eligible.

In case of vacancy in the office of director by reason of death or resignation of a director or otherwise, the remaining directors may by way of cooptation elect another director to fill such vacancy until the next shareholders meeting in accordance with the Law.

The remuneration of the directors, if any, is fixed by the general meeting of shareholders.

The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may from time to time sub-delegate his power for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be shareholder(s) or director(s) of the Company.

The board of directors will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

The day-to-day management of the business of the Company and the power to represent the Company with respect thereto may be delegated to one or more directors, officers, managers, and/or agents, who need not be shareholders of the Company. The delegation in favour of a member of the board of directors is subject to the prior authorization of the general meeting of shareholders.

Art. 12. Any director does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a representative of the Company he is only responsible for the execution of his mandate.

Art. 13. The board of directors shall appoint from among its members a chairman. The chairman shall preside at all meetings of the board of directors. In case of absence of the chairman, the board of directors shall be chaired by a director present and appointed for that purpose. The board of directors may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors or for other matters as specified by the board of directors.

The board of directors shall meet when convened by the chairman. A meeting of the board of directors may also be convened if any two directors so request.

Notice of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least 48 hours in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Any convening notice shall specify the time, place and agenda of the meeting.

Notice can be given to each director by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax, cable, telegram or telex, electronic means or by any other suitable communication means, of each director.

The meeting will be duly held without prior notice if all the directors are present or duly represented.

No separate notice is required for meeting held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of directors.

The majority of directors present in person, by proxy or by representative are a quorum.

Any director may act at any meeting of directors by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or electronic means another director as his proxy.

A director may represent more than one director.

Any and all directors may participate in a meeting of the board of directors by phone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time.

Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the directors.

Decisions of the board of directors are taken by the majority of directors present or represented.

In case of emergency, a resolution in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as a resolution passed at a meeting of the board of directors.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail, fax or telecopier, or by phone, teleconferencing or any other suitable telecommunications media. A written resolution can be formulated in one document or in several separate documents having the same content.

The deliberations of the board of directors shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman or by any other director present at the board meeting. The proxies will remain attached to the board minutes. Any transcript of or excerpt from these minutes shall be signed by the chairman or two directors.

The Company will be bound by the joint signatures of any two directors.

General meetings of shareholders

Art. 14. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company. Decisions of the shareholders are taken by general meetings of the shareholders. One general meeting shall be held annually in Luxembourg on the first Monday of March, at 11.00 o'clock. If such a day is a public holiday, the general meeting of shareholders shall be held the following business day at the same time. Other general meetings of shareholders shall be held in the place, on the day and at the time specified in the notice of the meeting.

Art. 15. General meetings of shareholders are convened by the board of directors, failing which by shareholders representing more than one fifth of the capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall be sent by registered letters to each shareholder at least 8 (eight) days before the meeting, except for the annual general meeting for which the notice shall be sent by registered letter at least 15 (fifteen) days prior to the date of the meeting.

If all shareholders are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed on the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may act at any general meeting by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable telecommunication means another person who need not be shareholder.

Each shareholder duly registered in the register of shareholders 2 (two) days before the meeting may participate in general meetings of shareholders.

All directors may attend and speak in general meetings of shareholders. General meetings of shareholders deliberate at the quorum and majority vote determined by the Law. The chairman shall preside at all the general meetings of shareholders. In case of absence of the chairman, he will be replaced by the longest standing director of the Company.

Minutes shall be signed by the chairman, or if applicable his substitute, and the scrutineer(s) of the meeting and by the shareholders who request to do so.

Financial year - Balance sheet

Art. 16. The Company's financial year begins on 1 January and closes on 31 December.

Art. 17. Each year, with effect as of the 31 December, the board of directors will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the directors' and statutory auditors' (commissaire(s) aux comptes) debts towards the Company, if any.

At the same time the board of directors will prepare a profit and loss account which will be transmitted, at least one month before the annual general meeting of shareholders together with a report on the operations of the Company, to the statutory auditors who shall draft a report.

Art. 18. 15 (fifteen) days before the general meeting of shareholders, each shareholder may inspect at the head office the balance sheet, the profit and loss account, the report of the board of directors, the report of the statutory auditor(s) and any document in accordance with article 73 of the Law.

Supervision of the company

Art. 19. The supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), who may not be shareholder(s).

Each statutory auditor shall serve for a term ending on the date of the annual general meeting of shareholders following appointment.

At the end of this period, the statutory auditor(s) can be renewed in its/their function by a new resolution of the general meeting of shareholders. Where the thresholds of article 215 of the Law are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditor (réviseurs d'entreprises) appointed by the general meeting of shareholders amongst the members of the «Institut des réviseurs d'entreprises».

Dividend - Reserves

Art. 20. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The general meeting of shareholders may decide, at the majority vote determined by the Law, that the excess be distributed to the shareholders proportionally to the shares they hold, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Interim dividend

Art. 21. The board of directors may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, in accordance with the Law.

Dissolution - Liquidation

Art. 22. The general meeting of shareholders at the majority vote determined by the Law, must agree on the dissolution and the liquidation of the Company as well as the terms thereof.

Art. 23. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the shareholders proportionally to the shares they hold.

Applicable law

Art. 24. Reference is made to the provisions of the Law for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory measures

Exceptionally the first financial year shall begin today and end on 31 December 2004.

Payment - Contributions

- UniCredito ITALIANO S.p.A., above named, subscribes to 309 (three hundred nine) shares of the Company and declares and acknowledges that the shares subscribed have been paid up to 100% through a contribution in cash,

- Mr Giovanni Giallombardo, above named, subscribes to 1 (one) share of the Company and declares and acknowledges that the share subscribed has been paid up to 100% through a contribution in cash.

Thus the amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euros) is as from now available for the Company as has been proved to the undersigned notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about EUR 2,500.-.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named persons, representing the entirety of the subscribed capital, held a general meeting of shareholders, and acknowledging being validly convened, passed the following resolutions:

1) The number of Directors is set at three and that of the statutory auditor at one.

1.1) Are appointed as directors:

a) Mr Giovanni Giallombardo, born in Gioia Del Colle (Italy) on 21, December 1955, residing at 11, rue Schrobilgen L-2526 Luxembourg;

b) Mr M. Patrizio Braccioni, born in Pesaro (Italy) on 11 August 1959, residing at Via Poma 7, Milano (Italy);

c) Mr Giorgio D'Amico, born in Roma (Italy) on 6 February 1963, residing at Via Briantea, Como (Italy);

1.2) Is elected as statutory auditor (commissaire aux comptes) Mr Romain Kremer, born in Luxembourg, on 26 December 1960, residing at 26, Am Boujel, L-3453 Dudelange.

2) The board of directors is authorised to delegate the day-to-day management to Mr Giovanni Giallombardo.

3) The Company shall have its registered office at 16, rue des Bains L-1212 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing persons, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same persons and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary at the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxies holders, said persons signed with us, the Notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le trente septembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

- UniCredito ITALIANO S.p.A., une société constituée sous les lois italiennes, ayant son siège social à Via Dante, 1, 16121 Gênes (Italie), ici représentée par Maître Catherine Baflast, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 septembre 2004.

- Monsieur Giovanni Giallombardo, directeur de succursale de banque, demeurant au 11, rue Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, ici représenté par Maître Catherine Baflast, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 29 septembre 2004.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

Les comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif (les «Statuts») d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer comme suit:

Dénomination - Objet - Siège - Durée

Art. 1^{er}. Il est constitué une société anonyme (la «Société»), régie par les présents Statuts et par la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»).

Art. 2. La dénomination de la Société est UniCredit INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A.

Art. 3. L'objet de la Société est la fourniture de services logistiques, de secrétariat et administratifs à des sociétés ou des groupes de sociétés.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales ou techniques, en relation directe ou indirecte avec les activités décrites ci-dessus aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet, toutefois sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège social pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg par décision du conseil d'administration.

Le siège social de la Société pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires prise dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou des succursales (sous forme d'établissement permanent ou non) au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, restera luxembourgeoise. Pareille mesure temporaire sera prise et portée à la connaissance des tiers par le conseil d'administration de la Société.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des actionnaires ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées d'actionnaires.

Capital - Actions

Art. 7. Le capital social est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 310 (trois cent dix) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.

Le montant du capital souscrit de la Société peut être augmenté par apport en numéraire ou en nature ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires, adoptée dans les conditions requises pour la modification des Statuts. La mise en oeuvre d'une telle augmentation de capital peut être confiée au conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 8. Chaque action confère un droit de vote identique et chaque actionnaire dispose de droits de vote proportionnels à sa participation au capital social.

Art. 9. Les actions sont uniquement sous la forme nominative. Un registre des actionnaires sera tenu par la Société et comprendra, au minimum, l'identification précise de chaque actionnaire, le nombre d'actions qu'il détient et, les cas échéant, leur cession et la date de leur cession. Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

Art. 10. La Société pourra procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la Loi.

Administration

Art. 11. La Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires, laquelle peut les révoquer à tout moment. Les administrateurs sont rééligibles.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur en raison du décès ou de la démission d'un administrateur ou pour un autre motif, les administrateurs restants ont le droit d'élire par cooptation un nouvel administrateur afin de combler cette vacance jusqu'à l'assemblée des actionnaires suivante conformément à la Loi.

L'éventuelle rémunération des administrateurs est fixée par l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des actionnaires par la Loi ou les Statuts sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, qui peut/peuvent ne pas être actionnaire(s) ou administrateur(s) de la Société.

Le conseil d'administration détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/leurs mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leurs mandat(s).

Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, qui peut/peuvent ne pas être actionnaire(s) de la Société. La délégation en faveur d'un membre du conseil d'administration est soumise à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Un administrateur ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire de la Société, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 13. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Ce dernier préside toutes les réunions du conseil d'administration. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent, désigné à cet effet. Le conseil d'administration peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement administrateur, qui est responsable de la rédaction du procès-verbal de réunion du conseil d'administration ou de l'exécution de toutes autres tâches spécifiées par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président. Il peut également se réunir suite à la demande de deux administrateurs.

Sauf urgence (dont la nature devra alors figurer dans le procès-verbal de réunion), une convocation à une réunion du conseil d'administration doit être adressée à chacun des administrateurs au moins 48 heures avant la date fixée pour cette réunion.

Toute convocation devra spécifier l'heure, le lieu et l'ordre du jour de la réunion.

Une convocation peut être adressée à chaque administrateur oralement, par écrit, ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen approprié de communication.

Il peut être renoncé à la convocation par consentement écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen approprié de communication émanant de chaque administrateur.

La réunion est valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs sont présents ou dûment représentés.

Aucune convocation séparée n'est requise pour les réunions tenues à des dates et lieux fixés lors d'une précédente réunion du conseil d'administration.

La majorité des administrateurs présents en personne, par procuration ou par mandataire forment le quorum.

Chaque administrateur peut prendre part aux réunions du conseil d'administration en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, ou moyens électroniques un autre administrateur pour le représenter.

Un administrateur peut représenter plus d'un administrateur.

Tout administrateur peut assister à une réunion du conseil d'administrateur par téléphone, vidéoconférence, ou tout autre moyen de télécommunication approprié permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre en même temps.

Une telle participation à une réunion est réputée équivalente à une participation en personne à une réunion des administrateurs.

Les décisions du conseil d'administration sont adoptées par majorité simple des administrateurs présents ou représentés.

En cas d'urgence, une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Dans ce cas, les résolutions ou décisions sont expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, transmises par courrier ordinaire, courrier électronique, fax ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou tout autre moyen de télécommunication approprié. Une résolution écrite peut être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

Les délibérations du conseil d'administration sont transcrites par un procès-verbal, qui doit être signé par le président ou par un autre administrateur présent à la réunion du conseil d'administration. Les procurations resteront attachées au procès-verbal. Tout extrait ou copie de ce procès-verbal devra être signé par le Président ou deux administrateurs.

La Société sera engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

Assemblées générales des actionnaires

Art. 14. Toute assemblée des actionnaires régulièrement constituée représentera l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle possède les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, effectuer ou ratifier les actes concernant les opéra-

tions de la Société. Les décisions des actionnaires sont prises en assemblée générale des actionnaires. Une assemblée générale est tenue chaque année à Luxembourg le premier lundi du mois de mars à 11.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale des actionnaires a lieu le jour ouvrable suivant à la même heure. Toute autre assemblée générale des actionnaires se tient au lieu, au jour et à l'heure fixés dans la convocation à l'assemblée.

Art. 15. Les assemblées générales des actionnaires sont convoquées par le conseil d'administration ou, à défaut, par des actionnaires représentant plus du cinquième du capital social de la Société.

Une convocation écrite à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour est faite conformément à la Loi et est adressée à chaque actionnaire au moins 8 (huit) jours avant l'assemblée, sauf pour l'assemblée générale annuelle pour laquelle la convocation est envoyée par lettre recommandée au moins 15 (quinze) jours avant la date de l'assemblée.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de télécommunication approprié un tiers qui peut ne pas être actionnaire.

Chaque actionnaire dûment enregistré dans le registre des actionnaires 2 (deux) jours avant l'assemblée a le droit de participer aux assemblées générales des actionnaires.

Tous les administrateurs ont la possibilité d'être présent et de prendre la parole lors des assemblées générales des actionnaires.

L'assemblée générale délibère aux conditions de quorum et de majorité prévues par la Loi. Le président préside toutes les assemblées générales des actionnaires. En cas d'absence du président, il est remplacé par l'administrateur le plus ancien dans la fonction d'administrateur de la Société.

Les procès-verbaux sont signés par le président, ou le cas échéant par son remplaçant, ainsi que par le ou les scrutateurs et par les actionnaires qui le demandent.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 16. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 17. Chaque année, avec effet au 31 décembre, le conseil d'administration établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, accompagné d'une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que, le cas échéant les dettes des administrateurs et commissaires envers la Société.

Dans le même temps le conseil d'administration préparera un compte de profits et pertes, qui sera transmis, au moins un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, ainsi qu'un rapport sur les opérations de la Société, au(x) commissaire(s) qui doit/doivent faire un rapport.

Art. 18. 15 (quinze) jours avant l'assemblée générale des actionnaires, tout actionnaire peut prendre communication au siège social, du bilan, du compte de profits et pertes, du rapport du conseil d'administration, du rapport du ou des commissaires et de tout document conformément à l'article 73 de la Loi.

Surveillance de la société

Art. 19. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaire(s), qui peut/peuvent ne pas être actionnaire(s).

Chaque commissaire est nommé pour une période expirant à la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires suivant sa nomination.

A l'expiration de cette période, le(s) commissaire(s) pourra/pourront être renouvelé(s) dans ses/leurs fonction(s) par une nouvelle décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque les seuils fixés par l'article 215 de la Loi sur les sociétés commerciales seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises désigné(s) par l'assemblée générale des actionnaires parmi les membres de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.

Dividendes - Réserves

Art. 20. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

L'assemblée générale des actionnaires peut décider, à la majorité des voix telle que définie par la Loi, de distribuer au titre de dividendes le solde du bénéfice net entre les actionnaires, proportionnellement à leurs actions, ou de l'affecter au compte report à nouveau ou à un compte de réserve spéciale.

Dividende intérimaire

Art. 21. Le conseil d'administration peut décider de payer des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social en conformité avec la Loi.

Dissolution - Liquidation

Art. 22. L'assemblée générale des actionnaires, statuant à la majorité des voix telle que fixée par la Loi, doit donner son accord à la dissolution ou la liquidation de la Société ainsi qu'aux termes et conditions de celle-ci.

Art. 23. La liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui détermine leurs pouvoirs et rémunérations.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux actionnaires proportionnellement à leur participation.

Loi applicable

Art. 24. Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents Statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2004.

Souscription - Libération

- UniCredito ITALIANO S.p.A., prénommée, souscrit à 309 (trois cent neuf) actions de la Société et déclare que chacune des actions souscrites ont été libérées à concurrence de 100% par des versements en numéraire,

- Monsieur Giovanni Giallombardo, prénommé, souscrit à 1 (une) action de la Société et déclare que l'action souscrite a été libérée à concurrence de 100% par des versements en numéraire.

Ainsi la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, la preuve en ayant été rapporté au notaire instrumentant.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 2.500,-.

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, les comparants précités, représentant la totalité du capital social, se sont réunis en assemblée générale, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et ils ont pris les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

1.1) Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

a) M. Giovanni Giallombardo, né à Gioia Del Colle (Italie), le 21 décembre 1955, demeurant à 11, rue Schrobilgen L-2526 Luxembourg;

b) M. Patrizio Braccioni, né à Pesaro (Italie), le 11 août 1959, demeurant à Via Poma 7, Milan (Italie);

c) M. Giorgio D'Amico, né à Rome (Italie), le 6 février 1963, demeurant à Via Briantea, Come (Italie).

1.2) M. Romain Kremer, né à Luxembourg, le 26 décembre 1960, demeurant à 26, Am Boujel, L-3453 Dudelange est nommé aux fonctions de commissaire aux comptes.

2) Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la Société à M. Giovanni Giallombardo.

3) Le siège social de la Société est établi au 16, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par la présente qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussignée, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec nous notaire, la présente minute.

Signé: C. Baffast, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, vol. 145S, fol. 40, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2004.

F. Baden.

(081945.3/200/442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2004.

LOUILA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 92.241.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 août 2004, tenue au siège de la société

Lors de l'assemblée du 3 août 2004, il a été décidé ce qui suit:

- d'accepter la démission de Madame Ariane Slinger, en tant qu'administrateur de la société. Décharge pleine et entière est donnée à Madame Ariane Slinger.

- de nommer Monsieur Guillaume de La Borde Caumont, né le 15 décembre 1947, avec adresse au 1 rue Muzy, CH 1207 Genève, en remplacement de Madame Ariane Slinger, administrateur sortant, dont il terminera le mandat;

Pour extrait certifié sincère et conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01538. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065967.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

ING (L) PROTECTED, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 82.219.

—
Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2003

Dividendes

L'Assemblée décide que les acomptes sur dividende distribués à partir du 31 mars 2003 constituent les dividendes pour l'exercice qui s'est clôturé le 31 mars 2003

	Coupon n°	Montant
BBL PROTECTED OBLI-FIX DISTRI 2006	7	86,76 EUR
BBL PROTECTED OBLI-FIX DISTRI 2005	6	74,37 EUR

Dans les compartiments ING(L) PROTECTED EURO CASH 1 et ING(L) PROTECTED EURO CASH 2, les montants distribuables étant trop faibles, le Conseil d'Administration a pris la décision de ne pas distribuer de dividende.

Conseil d'Administration

Démission de Monsieur Bernard Trempont en date du 31 octobre 2002.

Nomination de Monsieur Philippe Catry en remplacement de Monsieur Bernard Trempont

Reconduction du mandat des administrateurs sortants, MM. Eugène Muller, Odilon de Groote, Eric Orlans et Henk-Sytze Meerema.

A l'exception du mandat du Président du Conseil d'Administration qui est rémunéré, le mandat des administrateurs est exercé à titre gratuit.

Réviseur

Reconduction de mandat de la société ERNST & YOUNG, 7 parc d'activité Syrdall à L-5365 Munsbach.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice, arrêtés au 31 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

ING (L) PROTECTED

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2003, réf. LSO-AF05245. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065700.3/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

ING (L) PROTECTED, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 82.219.

—
Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2004

Dividendes

L'Assemblée décide que les acomptes sur dividende distribués en 2004 constituent les dividendes pour l'exercice qui s'est clôturé le 31 mars 2004:

	Coupon n°	Montant
ING(L) PROTECTED OBLI-FIX DISTRI 2006 (31/03/2004)	7	74,37 EUR
ING(L) PROTECTED OBLI-FIX DISTRI (31/03/2004)	8	99,16 EUR
ING(L) PROTECTED OBLI-FIX DISTRI (02/04/2004)	1	50 EUR
ING(L) PROTECTED OBLI-FIX DISTRI (15/04/2004)	1	50 EUR

Conseil d'Administration

Ratification de la cooptation de Monsieur Jean Sonnevile et de Monsieur Alexandre Deveen.

Reconduction du mandat de Monsieur Eugène Muller, de Monsieur Odilon De Groote, de Monsieur Philippe Catry, de Monsieur Alexandre Deveen et de Monsieur Jean Sonnevile, en tant qu'administrateurs.

Réviseur

Reconduction de mandat de la société ERNST & YOUNG, 7 parc d'activités Syrdall à L-5365 Munsbach.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice, arrêtés au 31 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2004.

ING (L) PROTECTED

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR03983. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065701.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

3V INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 57.509.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT01038, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour 3V INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(065837.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

3V INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 57.509.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 9 mai 2003, la décision des Administrateurs du 30 septembre 2002 de coopter M. Antonio Seccomandi, Administrateur avec signature «A», au Conseil d'administration a été ratifiée. Le mandat du nouvel Administrateur définitivement élu s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008. Par cette même assemblée AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg a été nommée Commissaire aux comptes en remplacement de Mme Manuella Alecci-Macalli, démissionnaire. Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour 3V INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT01033. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065820.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

TANK REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 5, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 74.221.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des Actionnaires du 28 mai 2004

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle décide d'élire en tant qu'administrateur en remplacement de M. Svend West Hansen, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à tenir en 2005, Monsieur:

Bo Philipsen

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle décide de réélire en tant qu'administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à tenir en 2005, Messieurs:

Peter Stigsgaard

Henrik Skjoldager

Jorgen Wisborg

Tage Kruse

Peter Hansen

John Kristensen

Keld Boeck.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle décide de réélire en tant que réviseur d'entreprises jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à tenir en 2005:

DELOITTE S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03323. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065710.3/267/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

HCEPP LUXEMBOURG CZECH REPUBLIC II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 76.005.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT01056, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour HCEPP LUXEMBOURG CZECH REPUBLIC II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

EXPERTA LUXEMBOURG, Société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(065862.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

HCEPP LUXEMBOURG POLAND V, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 82.160.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT01057, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour HCEPP LUXEMBOURG POLAND V, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

EXPERTA LUXEMBOURG, Société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(065865.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

GENERAL FOREST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 51.577.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01209, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2004.

GENERAL FOREST INTERNATIONAL S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(065866.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

GO AND CREATE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 89.191.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07912, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065941.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

GO AND CREATE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 89.191.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07910, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065938.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

GERANA HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 40.859.

—
EXTRAIT

A la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 juillet 2004 qui a pris note des démissions de Monsieur Armand Haas et Monsieur John Seil, le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Monsieur Laurent Heiliger, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg

Tous ces mandats prendront fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Avec effet au 28 juillet 2004, le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour GERANA HOLDINGS S.A.

Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01831. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065867.3/833/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

LENEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 48.271.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02093, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(065899.3/1172/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

LENEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 48.271.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02094, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(065897.3/1172/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

LENEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 48.271.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 29 avril 2003 à 14 heures à Luxembourg

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat de EURAUDIT, S.à r.l. en tant que Commissaire aux comptes pour une nouvelle durée d'un an.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

Signature

Le Président de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02106. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065910.3/1172/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

EASY HOLE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 61.709.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02103, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

FIDUPAR

Signatures

(065870.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

EASY HOLE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 61.709.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 27 mai 2004 à 11.00 heures à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de Mme Marie-Fiore Ries-Bonani, de MM. Jean-Marc Heitz et Angelo De Bernardi, Administrateurs et de M. Adrien Schaus, Commissaire aux Comptes, pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02116. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065922.3/1172/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

KLACKEN HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 22.133.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02100, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(065885.3/1172/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

KLACKEN HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 22.133.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 10 mai 2004 à 11.00 heures à Luxembourg

Résolutions

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'Administrateur de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et de COSAFIN S.A., pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2005.

- L'Assemblée renouvelle le mandat du Commissaire aux Comptes de H.R.T. REVISION, S.à r.l., Luxembourg pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2005.

Extrait sincère et conforme

KLACKEN HOLDINGS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02110. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065919.3/1172/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

EUROSTAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 43.315.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01210, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2004.

EUROSTAM S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(065871.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

B.M.D. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 32.796.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02102, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

FIDUPAR

Signatures

(065873.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

B.M.D. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 32.796.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 16 juin 2004 à 11.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Koen Lozie, Jean Quintus, COSAFIN S.A., Administrateurs et de M. Noël Didier, Commissaire aux Comptes, pour une période qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02114. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065920.3/1172/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

EXXONMOBIL LUXEMBOURG UK HOLDINGS, Société à responsabilité limitée.

Capital Social: GBP 200,400.-.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 97.995.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 15 juillet 2004

Le Conseil décide de nommer à partir du 15 juillet 2004, monsieur A. J. van der Linden, domicilié, avenue de Tervuren 157, 1150 Woluwé St. Pierre, comme fondé de pouvoir pour une période de trois ans se terminant au 15 juillet 2007. Les pouvoirs sont limités à sa fonction.

Egalement à partir du 15 juillet 2004, le Conseil décide de retirer les pouvoirs de fondé de pouvoir de monsieur E. S. de Vries.

Pour extrait conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00653. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066130.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

PHOTON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 46.984.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02098, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(065890.3/1172/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

PHOTON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 46.984.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 6 mai 2004 à 15 heures à Luxembourg

Résolutions

- L'Assemblée renouvelle le mandat de COSAFIN S.A. et de Monsieur Koen Lozie; leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de EURAUDIT, S.à r.l., Luxembourg, son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Extrait sincère et conforme

PHOTON INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02108. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065917.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

FIVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 39.018.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02095, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signature

(065896.3/1172/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

FIVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 39.018.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 4 mai 2004 à 10 heures à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

- L'Assemblée décide de renouveler les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes.

- Les mandats de Madame Ries-Bonani, Messieurs De Bernardi et Heitz Administrateurs et de Monsieur Schaus, Commissaire aux Comptes, viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02107. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065912.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

49892

GESTORIA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 7.490.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02096, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(065892.3/1172/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

GESTORIA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 7.490.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 8 avril 2004 à 16.00 heures à Luxembourg

Résolutions

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'Administrateur de Messieurs Koen Lozie, Jean Quintus, et de COSAFIN S.A., pour une nouvelle période de 1 an, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

- L'Assemblée renouvelle le mandat du Commissaire aux Comptes de EURAUDIT, S.à r.l., Luxembourg pour une nouvelle période de 1 an, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Extrait sincère et conforme

GESTORIA

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02097. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065891.3/1172/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

ABU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.918.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01211, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2004.

ABU S.A.

G. Diederich / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(065900.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

FINGAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 77.483.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour la société FINGAS S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

A. De Bernardi / M. Kara

Administrateur / Administrateur

(065945.3/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

SCILIAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 89.339.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01212, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2004.

SCILIAR S.A.

A. De Bernardi / R. Scheifer-Gillen

Administrateur / Administrateur

(065905.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

SEMS INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 30.428.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01213, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2004.

SEMS INTERNATIONALE S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(065915.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

SIB HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 97.048.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AT02526, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2004.

Signature.

(066300.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

SIB HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 97.048.

Constituée par acte passé par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1319 du 11 décembre 2003.

Assemblée générale ordinaire du 1^{er} juillet 2004

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société SIB HOLDING S.A., tenue au siège social en date du 1^{er} juillet 2004, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes pour les comptes annuels de l'année 2003:

1. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que des rapports de gestion et du commissaire aux comptes.

2. Décharge pleine et entière a été accordée aux administrateurs BOULDER TRADE Ltd, VAL INVEST S.A. et COSTALIN Ltd, ainsi qu'au commissaire aux comptes (FIDUCIAIRE FIBETRUST) pour l'exercice de leurs fonctions respectives pour le bilan clôturant au 31 décembre 2003.

3. La perte de l'exercice de EUR 5.723,16 est reportée à nouveau.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SIB HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2004, réf. LSO-AT02519. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066301.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

SOCIETE GENERALE DE PARTICIPATIONS AGRO-ALIMENTAIRES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 28.972.

Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01215, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2004.

SOCIETE GENERALE DE PARTICIPATIONS AGRO-ALIMENTAIRES S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(065921.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

CHICHICASTENANGO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 60.161.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01217, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2004.

CHICHICASTENANGO HOLDING S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(065924.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

PECUNIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 65.260.

Comme suite au changement de sa situation familiale, Andrea Adam a pris le nom de son époux, à savoir Andrea Dany, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Pour inscription

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00840. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065927.3/693/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

SIRICUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 88.087.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07923, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065947.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

SIRICUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 88.087.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07921, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065946.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

**FERROLI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. TOPLOU HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 60.458.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01220, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2004.

FERROLI INTERNATIONAL S.A. (anc. TOPLOU HOLDING S.A.)

A. De Bernardi / J.-M. Heitz

Administrateur / Administrateur

(065928.3/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

GRAND ESTATE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 82.035.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2004.

GRAND ESTATE INVESTMENTS S.A.

F. Innocenti / G. Diederich

Administrateur / Administrateur

(065931.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

EURO SILANG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.213.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01225, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2004.

EURO SILANG HOLDING S.A.

A. De Bernardi / F. Innocenti

Administrateur / Administrateur

(065934.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

SCUDDER ALPHA FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 93.506.

Faisant suite aux démissions de Keith Van Name le 27 mai 2004, de C. Perry Moore le 1^{er} juin 2004 et de Richard T. Hale le 18 juin 2004, le Conseil d'Administration a décidé de coopter Vincent J. Esposito au 27 mai 2004 et Julian F. Sluyters au 18 juin 2004 et Michael Volo au 1^{er} juin 2004.

Faisant suite à l'assemblée générale du 26 juillet 2004, sont nommés administrateurs:

Julian F. Sluyters

Vincent J. Esposito

Michael Volo

Est nommée réviseur d'entreprise:

KPMG AUDIT

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00899. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066024.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

SUNDHAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 80.876.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01228, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2004.

SUNDHAR HOLDING S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(065937.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

PLASTWOOD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 94.253.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07917, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065943.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

RPE REFRESCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.
R. C. Luxembourg B 92.309.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT2045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RPE REFRESCO, S.à r.l.

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Gérant

A. Noullet

Administrateur-délégué

(065968.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

RPE REFRESCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.
R. C. Luxembourg B 92.309.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg
le 23 juillet 2004 à 12.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le rapport du Conseil de Gérance est approuvé;
- Le Bilan et le Compte de Profits & Pertes au 31 décembre 2003, et l'affectation du résultat sont approuvés;
- Décharge est donnée aux Gérants pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003;
- La société continuera son activité, malgré l'existence d'une perte supérieure à 50% du capital social au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 30 juillet 2004.

Pour RPE REFRESCO, S.à r.l.

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Gérant

M. Bogers

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT02044. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065969.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

FIDINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 39.431.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01235, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2004.

FIDINT S.A.

A. De Bernardi / R. Scheifer-Gillen

Administrateur / Administrateur

(065944.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

ASFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.
R. C. Luxembourg B 55.271.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01232, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2004.

ASFIN S.A.

G. Diederich / A. Schaus

Administrateur / Administrateur

(065948.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

BESCHUETZUNG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 65.985.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07930, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065950.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

GHELCK PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 72.847.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07936, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065951.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

BAFAG INTERNATIONAL, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

H. R. Luxemburg B 10.972.

Die Gesellschaft endete gemäss den Statuten mit Ablauf des 8. Juni 2003.

Als Verwalter der Abwicklung der Gesellschaft wurde der bisherige Geschäftsführer Hans Hermann Katte bestimmt.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Berlin, den 8. August 2004.

H. H. Katte / Dr. Th.v.Sachsen

Geschäftsführer / Geschäftsführerin

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2004, réf. LSO-AT02437. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065980.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

**NIJAR S.A., Société Anonyme,
(anc. NIJAR HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 75.575.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00828, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065952.3/693/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

ORSEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 66.454.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01828, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065970.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

CORUNA PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 88.459.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01823, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065973.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

R CARRE, Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 295, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 81.025.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale tenue le 18 juin 2004

L'Assemblée Générale de la société a décidé de démettre de ses fonctions Monsieur Francis Biot de son poste de commissaire aux comptes et a nommé Monsieur Bernard Perreux demeurant à 63, rue Godfroid Kurth, B-6700 Arlon comme nouveau commissaire aux comptes.

Pour extrait sincère et conforme aux fins de publication au Mémorial, recueil des sociétés et associations.

Bertrange, le 29 juin 2004.

J-G. Roche

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT01148. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065979.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

TOUR DU LAC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 84.579.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01783, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2004.

TOUR DU LAC, S.à r.l.

Signature

Gérant

(066018.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

**ORION ASSET FRANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. ORION PROPERTIES No 3, S.à r.l.).
Share capital: EUR 13,000.-.**

Registered office: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 72.751.

In the year two thousand four, on the twenty-eighth day of July.
Before us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

ORION MASTER II LUXEMBOURG, S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, registered in the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under section B, number 101.499,

hereby represented by Maître Manfred Müller, avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Paris, on the 22 July 2004.

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

I.- The appearing party has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party is the sole shareholder of the société à responsabilité limitée ORION PROPERTIES No 3, S.à r.l., a company governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under section B, number 72.751 and incorporated following a deed of the undersigned notary on November 24, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 63 of January 19, 2000 (the «Company»). The articles of incorporation have last been amended following a deed of the undersigned notary on September 25, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1112 of October 24, 2003.

II.- The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolution to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1 To change the name of the Company to ORION ASSET FRANCE, S.à r.l. and to amend article 1, second paragraph, of the articles of incorporation of the Company to reflect such change;

2 Miscellaneous;

has then requested the undersigned notary to record the following resolution:

Resolution

The appearing party resolves to change the name of the Company to ORION ASSET FRANCE, S.à r.l. with effect as from the date of the present deed and to amend article 1, second paragraph, of the articles of incorporation of the Company to reflect such change.

Article 1, second paragraph, shall forthwith read as follows:

The Company will exist under the name of ORION ASSET FRANCE, S.à r.l.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, the said persons signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

ORION MASTER II LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 101.499,

représentée aux fins des présentes par Maître Manfred Müller, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée à Paris, le 22 juillet 2004.

La prédite procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

I.- La partie comparante a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

La partie comparante est le seul associé de la société à responsabilité limitée ORION PROPERTIES No 3, S.à r.l., une société ayant son siège social au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 72.751, constituée par acte reçu du notaire soussigné en date du 24 novembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 63, du 19 janvier 2000 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte reçu du notaire soussigné en date du 25 septembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1112 du 24 octobre 2003.

II.- La partie comparante, représentée comme indiquée ci-avant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1 Changer le nom de la Société en ORION ASSET FRANCE, S.à r.l. et modifier l'article 1^{er}, dernière phrase, des statuts de la Société pour refléter ce changement;

2 Divers;

a alors requis le notaire instrumentant d'acter la résolution suivante:

Résolution

La partie comparante décide de changer le nom de la Société en ORION ASSET FRANCE, S.à r.l. avec effet à partir de la date du présent acte et de modifier l'article 1^{er}, second alinéa, des statuts de la Société pour refléter ce changement.

Le second alinéa de l'article 1^{er}, aura dorénavant la teneur suivante:

«La Société adopte la dénomination ORION ASSET FRANCE, S.à r.l.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande de la même comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée à la partie comparante, celle-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Müller, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 août 2004, vol. 887, fol. 26, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 août 2004.

J.-J. Wagner.

(066761.3/239/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2004.

**ORION ASSET FRANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. ORION PROPERTIES No 3, S.à r.l.).**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 72.751.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 août 2004.

J.-J. Wagner.

(066764.3/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2004.

TILO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 207, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 63.003.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02143, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2004.

Pour le conseil d'administration

Signature

(066221.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

TILO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 207, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 63.003.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02145, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2004.

Pour le conseil d'administration

Signature

(066225.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

ORCO HOTEL GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 93.524.

Les comptes annuels sociaux au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01810, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire de la société

(066116.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

ORCO APARTHOTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 93.525.

Les comptes annuels sociaux au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01797, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire de la société

(066117.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

**JP RESIDENTIAL I S.A., Société Anonyme,
(anc. JP EUROPE, S.à r.l.).**

Registered office: L-5367 Schuttrange, 80B, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 87.465.

In the year two thousand and four, on the twenty-second day of September.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

Was held an extraordinary general meeting of the members of the company JP EUROPE, S.à r.l., société à responsabilité limitée, having its registered office in L-5367 Schuttrange, 80B, rue Principale, incorporated by a deed of Maître Léon Thomas, called Tom, Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie (Grand Duchy of Luxembourg) on May 14, 2002 published in the official gazette Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C on August 1st, 2002 under the number 1160 (the «Company»).

The extraordinary general meeting of members is opened by Mr Georges Gudenburg, lawyer, residing in Luxembourg, acting as Chairman.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Cristina Vidal, private employee, residing in Leudelange.

The meeting appoints as scrutineer Mr Hervé Leclercq, lawyer, residing in Luxembourg.

Having thus been constituted, the board of the meeting draws up the attendance list, which, after having been signed *ne varietur* by the proxy holders representing the members and by the members of the board of the present meeting and the notary, will remain attached to the present minutes together with the proxies for the purpose of registration.

The Chairman then declares and requests the notary to declare that:

According to the attendance list, all the members, representing the full amount of the corporate capital of the Company are present or validly represented at the meeting. The meeting can thus validly deliberate and decide on all subjects mentioned of the agenda without there having been a prior convening.

The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1) Resignation of the sole manager of the Company
- 2) Granting of discharge to the sole manager of the Company
- 3) Increase of the Company's corporate capital by an amount of EUR 18,000.- (eighteen thousand euros) so as to bring it from its present amount of EUR 13,000.- (thirteen thousand euros), represented by 260 (two hundred sixty) corporate units having a nominal value of EUR 50.- (fifty euros) each, to an amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand euros), represented by 620 (six hundred twenty) corporate units having a nominal value of EUR 50.- (fifty euros) each, by the issue of 360 (three hundred sixty) new corporate units having a nominal value of EUR 50.- (fifty euros) each, having the same rights and obligations as the existing corporate units
- 4) Subscription and payment in cash of the 360 (three hundred sixty) new corporate units
- 5) Change of the legal form of the Company in order to transform it from a «société à responsabilité limitée» into a «société anonyme» in consideration of an auditor's report drafted in accordance with articles 26-1 and 31-1 of the Luxembourg law dated August 10, 1915 on commercial companies by A.A.C.O., S.à r.l. having its registered office in L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.
- 6) Change of the Company's name into JP RESIDENTIAL I S.A.
- 7) Fixing of the new nominal amount per share as at EUR 2.- (two euros) and transforming of the 620 (six hundred twenty) corporate units having a nominal value of EUR 50.- (fifty euros) each, into 15,500 (fifteen thousand five hundred)

shares having a nominal value of EUR 2.- (two euros) each, to be held by the former members in proportion of their shareholding in the Company

8) Creation of an authorized capital in an amount of EUR 2,000,000.- (two million euros) represented by 1,000,000 (one million) shares having a nominal value of EUR 2.- (two euros) each, and relating empowerment to the board of directors of the Company to increase the share capital of the Company from time to time by way of board resolutions and to waive the shareholders' preferential subscription rights

9) Full restatement of the articles of association of the Company, without modification of its corporate purpose

10) Determination of the number of directors and appointment of the first members of the board of directors, determination of the term of their offices

11) Appointment of a statutory auditor and determination of the term of his office

12) Authorisation given by the board of directors to delegate the daily management of the Company to a managing director

13) Miscellaneous.

Then, the meeting of members, after having considered itself as duly composed and convened, and given its approval to the explanations of the Chairman, deliberated and passed separately, via unanimous vote, the following resolutions, which shall be deemed to take effect at the same time.

First resolution

The meeting took good note of the resignation of the sole manager of the Company, the company JARGONNANT PARTNERS, S.à r.l., with registered office in L-5367 Schuttrange, 80B, rue Principale, taking effect as at today.

Second resolution

The meeting then resolves to grant full discharge without reserve or restriction to the sole manager of the Company with respect to the performance of its duties.

Third resolution

The meeting resolves to increase the Company's corporate capital by an amount of EUR 18,000.- (eighteen thousand euros) so as to bring it from its present amount of EUR 13,000.- (thirteen thousand euros), represented by 260 (two hundred sixty) corporate units having a nominal value of EUR 50.- (fifty euros) each, to an amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand euros), represented by 620 (six hundred twenty) corporate units having a nominal value of EUR 50.- (fifty euros) each, by the issue of 360 (three hundred sixty) new corporate units having a nominal value of EUR 50.- (fifty euros) each, having the same rights and obligations as the existing corporate units.

Fourth resolution: Subscription and Payment

The Chairman reminds that JARGONNANT PARTNERS, S.à r.l., having its registered office in Schuttrange (Grand Duchy of Luxembourg), and Mr Karl-Erbo Graf Kageneck, residing in Munich (Germany), are the two members of the Company.

There now appeared Mr Georges Gudenburg, previously named, acting in his capacity as duly appointed special attorney of prenamed JARGONNANT PARTNERS, S.à r.l., by virtue of a proxy given under private seal on September 17, 2004, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder and by the members of the board of the meeting and the notary, will remain attached to the present minutes and will be filed together with the present deed with the registration authorities.

The appearing person declares subscribing in the name and on behalf of the prenamed JARGONNANT PARTNERS, S.à r.l. 360 (three hundred sixty) new corporate units of the Company, having a nominal value of EUR 50.- (fifty euros) each, and to fully pay-up such new corporate units in cash in a total amount of EUR 18,000.- (eighteen thousand euros).

There now appeared Mr Georges Gudenburg, previously named, acting in his capacity as duly appointed special attorney of prenamed Mr Karl-Erbo Graf Kageneck, by virtue of a proxy given under private seal on September 17, 2004, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder and by the members of the board of the meeting and the notary, will remain attached to the present minutes and will be filed together with the present deed with the registration authorities.

The appearing person declares on behalf of the prenamed Mr Karl-Erbo Graf Kageneck not to subscribe for any new corporate units of the Company.

Fifth resolution

The meeting resolves to change the legal form of the Company without interruption of its legal personality in order to transform it from its current form of a «société à responsabilité limitée» into a «société anonyme».

The assets and liabilities items, the redemptions, the decreases and increases of value remain unchanged, and the «société anonyme» will continue the book entries and the accountancy held by the «société à responsabilité limitée».

In accordance with articles 26-1 and 31-1 of the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, a report of the independent auditor A.A.C.O., S.à r.l. having its registered office in L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt, réviseurs d'entreprises, has been established on September 16, 2004 on the basis of the intermediary balance sheet as at March 31, 2004.

A copy of the report and the intermediary balance sheet as at March 31, 2004, will, after having been signed ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The conclusions of this report is the following:

«Based on the verification carried out as described above, we have no observation to make on the value of the contribution, which corresponds at least to the number and nominal value of the shares to be issued.»

All the transactions accomplished from this day by the «société à responsabilité limitée» are considered having been done on behalf of the «société anonyme», in particular with regard to the drafting of the accounting documents of the Company.

Sixth resolution

The meeting resolves to change the name of the Company into JP RESIDENTIAL I S.A.

Seventh resolution

The meeting resolves to fix the new nominal value per share as at EUR 2.- (two euros) and to transform the 620 (six hundred twenty) corporate units having a nominal value of EUR 50.- (fifty euros) each, into 15,500 (fifteen thousand five hundred) shares having a nominal value of EUR 2.- (two euros) each, to be held by the former members in proportion of their shareholding in the Company, which means:

Karl-Erbo Graf Kageneck.	5,000 shares having a nominal value of EUR 2.-
JARGONNANT PARTNERS, S.à r.l.	10,500 shares having a nominal value of EUR 2.-

Eighth resolution

The meeting resolves to create an authorized capital in an amount of EUR 2,000,000.- (two million euros) represented by 1,000,000 (one million) shares having a nominal value of EUR 2.- (two euros) each. The board of directors of the Company is empowered to increase the share capital of the Company from time to time in accordance with the provisions of the Law of August 10, 1915 on commercial companies by way of board resolutions and to waive the shareholders' preferential subscription rights.

Ninth resolution

The meeting resolves to fully restate the articles of association of the Company in order to adapt them to the new legal form as well as to reflect the foregoing resolutions.

The restated articles of association of the Company shall read as follows:

STATUTES

**Chapter I. Status and Name, Registered Office, Corporate Purpose, Duration, Capital,
Changes in Capital and Shares**

Art. 1. Status and Name

There is hereby established between the subscribers and all those who may become shareholders in the future, a joint stock company (société anonyme), under the name of JP RESIDENTIAL I S.A. (hereafter the «Company»).

Art. 2. Duration

The Company is established for a limited period of time. The Company will exist until December 31, 2040 at the latest. After this date, the Company will only continue to exist for the purpose of its own liquidation.

Art. 3. Registered Office

3.1. The registered office of the Company is established in the municipality of Schuttrange and may by resolution of its board members be transferred to any other place within this municipality.

3.2. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established within the Grand Duchy of Luxembourg or in any other country by resolution of the board of directors.

3.3. Should extraordinary events of a political, economical or social nature, which might impair the normal activities of the registered office or the easy communication between that office and foreign countries, take place or be imminent, the registered office may be transferred temporarily abroad by resolution of the board of directors. Such temporary measures shall, however, have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding such temporary transfer of the registered office, shall remain of Luxembourg nationality.

Art. 4. Corporate Purpose

4.1. The purpose of the Company is the acquisition, the management, the enhancement and disposal of real estate located in Luxembourg or abroad.

4.2. The Company may hold ancillary participations in whichever form in domestic and foreign companies and branches, as well as debt and equity interests in companies the primary object of which is the acquisition, development, promotion, sale and lease of property, together with interests in properties, rights over properties and furniture. The Company may also, still on an ancillary basis, contract loans and grant all kinds of support, loans, advances and guarantees to companies, in which it has a direct or indirect participation. Furthermore, the Company may acquire and dispose of all other securities by way of subscription, purchase, exchange, sale or otherwise.

4.3. The Company may hold interests in partnerships.

4.4. It may also acquire, enhance and dispose of patents and licenses as well as rights deriving thereof or supplementing them.

4.5. In general, the Company may carry out all commercial, industrial and financial operations, whether in the area of real estate or of securities, likely to enhance or to supplement the above-mentioned purpose.

Art. 5. Capital

5.1. The Company has an issued capital of EUR 31,000.- (thirty-one thousand euros) represented by 15,500 (fifteen thousand five hundred) shares, having a nominal value of EUR 2.- (two euros) each, all of which have been fully paid up.

5.2. The Company has an authorized share capital of EUR 2,000,000.- (two million euros) represented by 1,000,000 (one million) shares, having a nominal value of EUR 2.- (two euros) each.

Art. 6. Changes in Capital

6.1. The board of directors is hereby authorized to issue further shares so as to bring the total issued capital of the Company up to the authorized capital in whole or in part from time to time as it in its discretion may determine and to accept such subscriptions for such shares within a period expiring on the fifth anniversary of the publication of this deed in the official gazette «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations». The period or extent of this authority may be extended by the shareholders in extraordinary shareholders meetings from time to time.

6.2. The board of directors is hereby authorized to determine the conditions attaching to any subscription for shares under Article 6.1. including the issue of shares as ordinary or repurchasable shares and may from time to time resolve to effect such whole or partial increase by such means as permitted by the law of 10 August 1915, as amended (hereafter the «Law»), including by the issue of shares upon the conversion of any net profit of the Company into capital and the attribution of fully paid shares to shareholders in lieu of dividends.

6.3. The board of directors is authorized to issue shares under and during the period referred to in Article 6.1., without the shareholders having a preferential subscription right. The price per share at which such further shares are issued shall be left to the discretion of the board of directors. The board is authorized to issue shares with or without a share premium.

6.4. When the board of directors effects a whole or partial increase of the capital in terms of the above resolutions, it shall be obliged to take the necessary steps to amend Article 5 in order to record this increase and the board of directors is further authorized to take or authorize the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law.

6.5. When the board of directors issues repurchasable shares, it shall ensure that the amendments to Article 5 shall include provisions relating to the repurchasable rights attaching to such shares and the conditions for their repurchase.

6.6. The authorized or issued capital may furthermore be increased or reduced by resolution of the shareholders.

Art. 7. Shares

7.1. The shares of the Company shall be issued to bearer.

7.2. Share certificates shall be issued to the shareholders in accordance with the provisions of the law in such form and such denomination as the board of directors shall determine. Share certificates shall be signed by two directors. Shares may only be exchanged or transferred to other persons with the consent of the board of directors and subject to such conditions as the board of directors may determine. Transfers of shares to affiliates (entities controlling, or controlled by, the shareholder) or to direct family members of the shareholder do not require any such consent.

7.3. The Company will recognize only one holder per share. In case, a share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

7.4. The Company may, subject to the provisions provided by the Law redeem its own shares.

Chapter II. General Meetings**Art. 8. Powers and Voting**

Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify all acts relating to the operations of the Company.

Any shareholder of the Company may exercise his voting right either directly in the meeting, or by proxy given to another shareholder of the Company, or by written consent or disapproval as laid down in a letter or a facsimile or any other written statement acceptable to the President of the meeting, or by telephone conference provided that the shareholder wanting to express his votes by phone can properly identify himself as being a shareholder of the Company.

Art. 9. Time and Place

9.1. The annual meeting of shareholders of the Company shall be held in accordance with the Law, in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the notice of the meeting, on the 31st of the month of March at 11.00 a.m.

9.2. If such day is not a business day in Luxembourg the annual meeting shall be held on the next following business day.

9.3. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting

Art. 10. Quorum, Majority and Notice

10.1. The quorum and delays required by the Law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholder of the Company, unless otherwise provided herein.

10.2. Except as otherwise required by law or by these articles of association, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority (51%) of those present and voting.

10.3. Shareholders will be called by the board of directors, pursuant to notice setting forth the agenda of the meeting and in accordance with the Law.

10.4. If however all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 11. Attached Rights

11.1. Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

11.2. Each share gives right to one fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to its relationship with the number of units issued and outstanding.

Chapter III. Board of Directors, Advisory Committee and Statutory Auditor**Art. 12. Directors**

12.1. The Company shall be managed by a board of directors composed of three directors at least, such directors being natural or legal persons.

12.2. The directors need not to be shareholders of the Company.

12.3. The directors are appointed and removed by the general meeting of shareholders, which determines their powers, compensation and term of office. Candidates shall be elected cumulatively, so that each shareholder may freely distribute his/her/its votes over one or more candidates. The candidates who obtain the greatest number of votes shall be considered elected. The term of office of the directors shall not exceed a period of six years, but they shall be eligible for re-election, and each director shall hold office until his successor is appointed.

Art. 13. Chairman, Vice-Chairmen and Secretary

The board of directors may choose from among its members a Chairman and one or several Vice-chairmen. It may also choose a secretary, who needs not to be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

Art. 14. Board Meetings

14.1. The board of directors shall meet upon call of the Chairman, a Vice-chairman or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

14.2. Any director may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or telefax another manager as his proxy.

14.3. Votes may also be cast in writing or by cable, telegram, telex or telefax, or by telephone conference where all participants can hear each other.

14.4. The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors. Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting.

14.5. In case of urgency, resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

14.6. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the Chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore at such meeting.

14.7. Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two directors.

Art. 15. Powers and Delegation

15.1. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all such acts as are necessary or useful to further the corporate purpose of the Company.

15.2. The board of directors has the widest power to act on behalf of and in the interest of the Company, including all acts of management of, or of disposition on behalf of the Company. All matters not expressly reserved by the Law or these articles to the general meeting of shareholders fall within the scope of the board's authority and power.

15.3. The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Company and the representation of the Company in respect of such management, with prior consent of the general meeting of shareholders, to any member or members of the board, non-member or to any committee (the members of which need not to be directors) deliberating under such terms and with such powers as the board shall determine. It may also confer all special powers to one or more attorneys or agents of its choice, who not need to be directors, appoint and dismiss officers and employees, and fix their remuneration.

15.4. The Company will be bound, in all circumstances, by the joint signature of any two directors or by any person(s) to whom power has been delegated or conferred in accordance with Articles 14 and 15 in relation to the exercise of those powers.

Art. 16. Responsibility of Directors

The directors are not personally liable for obligations of the Company. However, directors may be liable for acts or omissions in the execution of their duties.

Art. 17. Advisory Committee

17.1. In the execution of their mandate, the directors may be assisted by an Advisory Committee which, in case such Advisory Committee is put into place, shall be elected by the ordinary or extraordinary general meeting of shareholders and eligible for re-election at least annually. The Advisory Committee shall have not less than three and not more than seven members. Each shareholder may propose one or more candidates. Candidates shall be elected cumulatively, so that each shareholder may freely distribute his/her/its votes over one or more candidates. The candidates who obtain the greatest number of votes shall be considered elected.

17.2. The board of directors will regularly consult with, and duly consider the advice of the Advisory Committee on all major investments or disinvestments and on all other matters of strategic importance.

17.3. The Advisory Committee may meet and decide in person, by telephone conference or by written resolution. It acts by simple majority of its members.

Art. 18. Statutory Auditor

18.1. The financial situation of the Company shall be monitored and its books and accounts verified by a statutory auditor, who shall not otherwise be associated with the Company.

18.2. The statutory auditor shall be appointed by the general meeting of shareholders. The general meeting shall fix the remuneration and term of office of the statutory auditor, which shall not exceed six years.

18.3. The statutory auditor may be removed from office at any time by the general meeting.

Chapter IV. Financial Year, Financial Statements, Appropriation of Profits**Art. 19. Financial Year**

The financial year of the Company shall begin on January 1st of each year and shall terminate on December 31st, with the exception of the first financial year, which shall begin on the date of the incorporation of the Company and terminate on December 31st of the year two thousand five.

Art. 20. Financial Statements

The annual accounts are drawn up by the board of directors at the end of each financial year and will be at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company not later than four months after the end of each financial year.

Art. 21. Appropriation of Profits

21.1. The surpluses, as shown in the accounts, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciation, shall constitute the net profit of the Company.

21.2. From the annual net profits of the Company thus determined, shall be deducted five (5%) per cent and appropriated to the legal reserve account. This deduction shall cease to be mandatory when the amount of the legal reserve shall have reached one tenth (10%) per cent of the subscribed nominal share capital of the Company.

21.3. The appropriation of the balance of the profit shall be determined by the general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors.

21.4. Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by law and under the following conditions:

- * Interim accounts are established by the board of directors,
- * These accounts show a profit including profits carried forward,
- * The decision to pay interim dividends is taken by the board of directors
- * The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

Chapter V. Winding up - Liquidation

Art. 22. In the event of dissolution of the Company, which will take place at the latest immediately after December 31, 2040, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. All assets other than cash will then be liquidated and all liquid assets will be distributed to the shareholders in proportion to their holdings in the Company.

Chapter VI. General

Art. 23. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended.

Tenth resolution

The meeting resolves that the number of directors forming the board of directors shall be set at 3 (three).

The following persons are appointed directors of the Company with effect as at today:

1. Mr Hayo Willms, manager of ROTHSCILD VERMÖGENSVERWALTUNGS-GmbH, born on March 24, 1947 in Bremen (Germany), residing in 80, rue Principale, 5367 Schuttrange, Luxembourg,
2. Mr Karl-Erbo Graf Kageneck, Lawyer (LL.M.), born on July 29, 1947 in Wittlich (Germany), residing in Stollbergstr. 11, D-80539 München,
3. Mr Daniel Graf von der Schulenburg, merchant, born on January 27, 1961 in Algier (Algeria), residing in Keferstr. 6, D-80802 München.

The term of their respective office will end at the next annual meeting of shareholders deciding on the approval of the annual accounts as per December 31, 2004, unless re-elected for another year.

Eleventh resolution

The meeting resolves to appoint A.A.C.O., S.à r.l. having its registered office in L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt, R. C. Luxembourg B 88.833 as statutory auditor of the Company under its new legal form as «société anonyme». The term of office of the statutory auditor shall end at the general meeting, called to approve the annual accounts as per December 31, 2004.

Twelfth resolution

The board is authorised to delegate the daily management of the Company and grant power to carry out the daily management to one or more of its directors.

Declarations, costs, evaluation

The undersigned notary declares with regard to the provisions of article 32-1 of the Law of August 10, 1915 on commercial companies that the requirements of article 26 are fulfilled.

Insofar as the increase of share capital described in the second resolution results in the capitalisation of a part of the share premium account, such contribution is exempt from capital duty under the terms of Article 2 of the law dated December 29th 1971, which provides for capital duty exemption.

In addition, the transformation of the Company from a S.à r.l. to a S.A. is exempt from capital duty under the terms of Article 3 of the law dated December 29th 1971, which provides for capital duty exemption.

The expenses, costs, fees and outgoings borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately five thousand euros (5,000.- EUR).

With no outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the Chairman brought the meeting to a close at 5.30 p.m.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-deux septembre.

Par-devant Nous, Maître Paul Bettingen, notaire, de résidence à Niederanven.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société JP EUROPE, S.à r.l., «société à responsabilité limitée», ayant son siège social à L-5367 Schuttrange, 80B, rue Principale, constituée suivant acte reçu par le notaire Léon Thomas, dit Tom Metzler en date du 14 mai 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, n° 1160 du 1^{er} août 2002 (la «Société»).

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte par Maître Georges Gudenburg, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en qualité de Président.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Cristina Vidal, employée privée, demeurant à Leudelange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Hervé Leclercq, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi formé dresse la liste de présence qui, après avoir été signée ne varietur par les mandataires des associés représentés, ainsi que par les membres du bureau de la présente assemblée et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations pour les besoins de l'enregistrement.

Le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

Conformément à la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée. L'assemblée peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour, sans qu'il y ait eu des convocations préalables.

La présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

Ordre du jour:

- 1) Démission du gérant unique de la Société
- 2) Décharge du gérant unique de la Société
- 3) Augmentation du capital social de la Société à concurrence de EUR 18.000,- (dix huit mille euros) afin de porter le capital de son montant actuel de EUR 13.000,- (treize mille euros), représenté par 260 (deux cent soixante) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) à un montant de EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 620 (six cent vingt) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune, par libération de 360 (trois cent soixante) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes
- 4) Souscription et libération en espèce de 360 (trois cent soixante) nouvelles parts sociales
- 5) Transformation de la forme juridique de la Société dans le but de la transformer de sa forme juridique actuelle «société à responsabilité limitée» en une «société anonyme» sur base d'un rapport du réviseur d'entreprises rédigé par A.A.C.O., S.à r.l., avec siège social à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt, audit conformément aux articles 26-1 et 31-1 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
- 6) Modification de la dénomination de la Société pour lui donner la dénomination suivante JP RESIDENTIAL I S.A.
- 7) Détermination du nouveau montant par action à EUR 2,- (deux euros) et transformation des 620 (six cent vingt) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune, en 15.500 (quinze mille cinq cents) actions ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) chacune, détenues par les anciens associés en proportion de leur participation dans la Société
- 8) Création d'un capital autorisé d'un montant de EUR 2.000.000,- (deux millions d'euros) représenté par 1.000.000,- (un million) d'actions ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) chacune et nomination subséquente du conseil d'administration de la Société pour augmenter le capital social de la Société de temps à autre par une décision du conseil et de renoncer au droit préférentiel de souscription
- 9) Modification des statuts de la Société, sans modifications de son objet social
- 10) Détermination du nombre des administrateurs et désignation des premiers membres du conseil d'administration, détermination de l'échéance de leur mandat
- 11) Désignation d'un réviseur d'entreprise et détermination de l'échéance de son mandat
- 12) Autorisation donnée par le conseil d'administration de déléguer la gestion journalière de la Société à un administrateur chargé de la gestion journalière
- 13) Divers.

Sur ce l'assemblée, après avoir constaté qu'elle était régulièrement constituée et après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président, a abordé l'ordre du jour et après délibération a pris, par vote unanime, les résolutions suivantes, qui sont censées prendre effet en même temps:

Première résolution

L'assemblée prend note de la démission du gérant unique de la Société, la société JARGONNANT PARTNERS, S.à r.l., ayant son siège social à L-5367 Schuttrange, 80B, rue Principale, qui prend effet à ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accorder décharge complète sans réserve ou restriction au gérant unique de la Société en ce qui concerne l'accomplissement de ses obligations.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 18.000,- (dix-huit mille euros) afin de porter le capital de son montant actuel de EUR 13.000,- (treize mille euros), représenté par 260 (deux cent soixante) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) à un montant de EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 620 (six cent vingt) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune, par libération de 360 (trois cent soixante) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Quatrième résolution: Souscription et Libération

Le Président rappelle que JARGONNANT PARTNERS, S.à r.l., ayant son siège social à Schuttrange (Grand-Duché de Luxembourg), et Monsieur Karl-Erbo Graf Kageneck, demeurant à Munich (Allemagne), sont deux associés de la Société.

Ensuite comparait Maître Georges Gudenburg, précité, agissant en sa qualité de mandataire spécial dûment désigné de la précitée JARGONNANT PARTNERS, S.à r.l., en vertu d'un procuration donnée sous seing-privé le 17 septembre 2004, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et par les membres du bureau et par le notaire, restera annexée à la présente et sera transmise ensemble avec le présent acte aux autorités d'enregistrement pour y être enregistré.

La personne comparant déclare souscrire pour le nom et pour le compte de la précitée JARGONNANT PARTNERS, S.à r.l. 360 (trois cent soixante) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune, qu'il libère intégralement par versement en espèces d'un montant de EUR 18.000,- (dix-huit mille euros).

Ensuite comparait Maître Georges Gudenburg, précité, agissant en sa qualité de mandataire spécial dûment désigné du précité Monsieur Karl-Erbo Graf Kageneck, en vertu d'un procuration donnée sous seing-privé le 17 septembre 2004, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et par les membres du bureau et par le notaire restera annexée à la présente et sera transmis ensemble avec le présent acte aux autorités d'enregistrement pour y être enregistré.

La personne comparant déclare au nom du précité Monsieur Karl-Erbo Graf Kageneck ne souscrire à aucune nouvelles parts sociales de la Société.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de changer la forme juridique de la Société, sans interruption de sa personnalité juridique, dans le but de la transformer de sa forme actuelle de «société à responsabilité limitée» en une «société anonyme».

Les éléments d'actif et de passif, de rachats, de réduction et d'augmentation de valeur restent inchangés, et la «société anonyme» reprendra le livre des comptes et la comptabilité, tenus par la «société à responsabilité limitée».

Conformément aux articles 26-1 et 31-1 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, un rapport du réviseur d'entreprise indépendant A.A.C.O., S.à r.l., avec siège social à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt, a été établi le 16 septembre 2004 sur base des comptes intérimaires du 31 mars 2004.

Une copie du rapport et les comptes intérimaires du 31 mars 2004 restera annexée au présent acte, après avoir été signé ne varietur par la personne comparant et le notaire soussigné, pour les besoins de l'enregistrement.

Les conclusions du rapport sont les suivantes:

«Based on the verification carried out as described above, we have no observation to make on the value of the contribution, which corresponds at least to the number and nominal value of the shares to be issued.»

Toutes transactions accomplies à compter de ce jour par la «société à responsabilité limitée» sont considérées avoir été effectuées au nom de la «société anonyme», particulièrement en ce qui concerne la rédaction des documents comptables de la Société.

Sixième résolution

L'assemblée décide de changer le nom de la Société pour lui donner le nom JP RESIDENTIAL I S.A.

Septième résolution

L'assemblée décide de fixer la nouvelle valeur nominale par action à EUR 2,- (deux euros) et de transformer les 620 (six cent vingt) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune, en 15.500 (quinze mille cinq cents) actions ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) chacune, devant être détenues par les anciens associés en proportion de leur participation dans la Société, ce qui signifie:

Karl-Erbo Graf Kageneck	5.000 actions ayant une valeur nominale de EUR 2,-
JARGONNANT PARTNERS, S.à r.l.	10.500 actions ayant une valeur nominale de EUR 2,-

Huitième résolution

L'assemblée décide de créer un capital autorisé d'un montant de EUR 2.000.000,- (deux millions d'euros) représenté par 1.000.000 (un million) d'actions ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) chacune. Le conseil d'administration de la Société est habilité à augmenter le capital social de la Société de temps à autre conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, par décision du conseil et de renoncer au droit préférentiel de souscription des actionnaires.

Neuvième résolution

L'assemblée décide de modifier l'intégralité des statuts de la Société dans le but de les adapter à la nouvelle forme juridique ainsi que pour refléter les résolutions précédentes.

Les statuts de la Société après modification sont libellés comme suit:

STATUTS

Chapitre 1^{er}. Statut et nom, siège social, objet social, durée, capital, changement dans le capital et actions

Art. 1^{er}. Statut et nom

Par la présente il est établi entre les souscripteurs et tous ceux qui sont susceptibles de devenir actionnaires dans le futur, une société anonyme, sous la dénomination JP RESIDENTIAL I S.A. (ci-après la «Société»).

Art. 2. Durée

La Société est constituée pour une durée limitée. La Société existera jusqu'au 31 décembre 2040 au moins. Après cette date, la Société n'existera que pour les besoins de sa liquidation.

Art. 3. Siège social

3.1. Le siège social de la Société est établi dans la municipalité de Schuttrange et peut être transféré à toute autre place à l'intérieur de cette municipalité par décision des administrateurs.

3.2. Le siège social peut être transféré à tout autre place à l'intérieur du territoire du Grand-Duché du Luxembourg par décision d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires. Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis à l'intérieur du Grand-Duché du Luxembourg ou tout autre pays par décision du conseil d'administration.

3.3. Dans le cas où des événements exceptionnels de nature politique, économique ou sociale, susceptibles d'entraver le déroulement normal des activités au siège social ou la bonne communication entre ce siège social et les pays étrangers, existent ou sont imminents, le siège social peut être temporairement transféré à l'étranger par décision du conseil d'administration. De telles mesures temporaires n'ont pas d'impact sur la nationalité de la Société, laquelle restera de nationalité luxembourgeoise en dépit d'un tel transfert temporaire.

Art. 4. Objet social

4.1. L'objet de la Société est l'acquisition, la gérance, la valorisation et la vente de biens réels immobiliers situés au Luxembourg ou à l'étranger

4.2. La Société peut en outre mais à titre accessoire uniquement prendre des participations sous quelque forme que ce soit dans toutes Sociétés et succursales luxembourgeoises et étrangères, ainsi que des intéressements sous forme de dettes ou de capital dans des sociétés dont l'objectif primaire est l'acquisition, le développement, la promotion, le négoce et le leasing de propriétés immobilières, ensemble avec les intéressements en propriétés immobilières, en des droits sur des propriétés immobilières et des meubles. La Société peut également mais toujours de manière accessoire, contracter des emprunts et accorder toutes formes de support, prêts, avances et garanties à d'autres Sociétés dans lesquelles elle détient des participations directes ou indirectes.

De plus, la Société peut acquérir et céder toutes autres sortes de valeurs mobilières, soit par souscription, achat, échange, vente ou de toute autre manière.

4.3 La Société peut détenir des parts dans des sociétés de personnes.

4.4 La Société peut acquérir, développer et disposer de brevets et licences ainsi que des droits qui en découlent ou qui les complètent.

4.5 D'une manière générale, la Société est autorisée à effectuer toutes opérations commerciales, industrielles et financières, de nature mobilière ou immobilière, qui développeraient ou complèteraient l'objet social décrit ci-dessus.

Art. 5. Capital

5.1. La Société a un capital libéré de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représenté par 15.500 (quinze mille cinq cents) actions, ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) chacune, intégralement libérées.

5.2. La Société a un capital social autorisé de EUR 2.000.000,- (deux millions d'euros) représenté par 1.000.000 (un million) d'actions, ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) chacune.

Art. 6. Changement dans le capital

6.1. Le conseil d'administration est autorisé à émettre des actions supplémentaires de sorte à porter l'intégralité du capital social libéré de la Société au capital autorisé en tout ou en partie et de temps à autre et à sa discrétion il peut déterminer et accepter de telles souscriptions pour de telles actions durant une période expirant au cinquième anniversaire de la publication de cet acte au «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations». La période ou extension de cette autorisation pourra être étendue de temps à autre par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

6.2. Le conseil d'administration est autorisé à déterminer les conditions attachées à toutes souscriptions des actions déterminées sous 6.1 y compris la libération d'actions ordinaires ou rachetables et peut de temps à autre décider d'effectuer une augmentation intégrale ou partielle conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, (ci-après la «Loi»), y compris par la libération d'actions après

conversion de tout profit net de la Société dans le capital et l'attribution de l'intégralité des actions libérées aux actionnaires à la place de dividendes.

6.3. Le conseil d'administration est autorisé à libérer les actions pendant la période mentionnée sous l'article 6.1. sans que les actionnaires aient un droit préférentiel de souscription. Le prix par action est laissé à la discrétion du conseil d'administration. Le conseil est autorisé à libérer les actions avec ou sans droit de vote.

6.4. Lorsque le conseil d'administration effectue une augmentation intégrale ou partielle du capital dans les conditions précitées, les diligences nécessaires doivent être prises pour modifier l'article 5 afin d'enregistrer cette augmentation, et le conseil d'administration est autorisé à prendre les dispositions nécessaires pour l'exécution et la publication d'une telle modification en conformité avec la Loi.

6.5. Lorsque le conseil d'administration libère des actions rachetables, il doit assurer que les modifications de l'article 5 comprennent des dispositions relatives aux droits de rachat attachés à de telles actions et les conditions pour leur rachat.

6.6. En outre, le capital autorisé ou libéré peut être augmenté ou réduit par une résolution des actionnaires.

Art. 7. Actions

7.1. Les actions de la Société doivent être actions au porteur.

7.2. Les certificats d'actions doivent être délivrés aux actionnaires en conformité avec les dispositions de la Loi dans la forme et la dénomination que le conseil d'administration déterminera. Les certificats d'actions doivent être signés par deux administrateurs. Les actions ne peuvent être échangées ou transférées à une autre personne qu'avec le consentement du conseil d'administration et aux conditions que le conseil d'administration détermine. Le transfert d'actions à des affiliés (entités contrôlées par ou contrôlant l'actionnaire) ou des membres de famille des actionnaires ne requiert pas un tel consentement.

7.3. La Société ne reconnaîtra qu'un seul détenteur par action. Dans le cas où une action est détenue par plus d'une personne, la Société a le droit de suspendre l'exercice de tous droits attachés à l'action jusqu'à ce qu'une personne soit désignée comme étant le seul détenteur en relation avec la Société.

7.4. La Société peut racheter ses propres actions conformément aux dispositions prévues par la Loi.

Chapitre II. Assemblées générales

Art. 8. Pouvoirs et vote

Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée doit représenter l'intégralité du corps des actionnaires de la Société. Il devra avoir les plus larges pouvoirs pour décider, exécuter ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

Tout actionnaire de la Société doit exercer son droit de vote soit directement lors de l'assemblée ou par procuration donnée à un autre actionnaire de la Société ou par consentement ou désapprobation écrit exprimé dans une lettre ou une télécopie ou toute autre déclaration écrite acceptable pour le Président de l'assemblée ou par conférence téléphonique à condition que l'actionnaire souhaitant exprimer son vote par téléphone puisse s'identifier comme étant un actionnaire de la Société.

Art. 9. Date et lieu

9.1 L'assemblée annuelle des actionnaires de la Société doit être tenue en conformité avec la Loi, au Grand-Duché de Luxembourg au siège social de la Société ou à toute autre place de la commune du siège social de la société tel que déterminé dans la notification de l'assemblée, le 31 du mois de mars à 11.00 heures.

9.2. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable au Luxembourg, l'assemblée annuelle doit être tenue le premier jour ouvrable suivant.

9.3. D'autres assemblées des actionnaires peuvent être tenues à telle place et heure tel que précisé dans les notifications respectives des assemblées.

Art. 10. Quorum, majorité et notification

10.1 Le quorum et les délais requis par la Loi doivent gouverner la notification pour tenir l'assemblée des actionnaires de la Société, à moins que la présente prévoie autre chose.

10.2. A l'exception des dispositions prévues par la Loi ou par les présents statuts, les résolutions prises lors d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée seront ratifiées par une simple majorité (51%) des personnes présentes et votantes.

10.3. Les actionnaires seront convoqués par le conseil d'administration, suite à la notification mise en place pour l'agenda de l'assemblée en conformité avec la Loi.

10.4. Si toutefois tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée des actionnaires et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée peut être tenue sans notification ou publication préalable.

Art. 11. Droits

11.1. Chaque action donne droit à une voix dans les assemblées générales ordinaires ou extraordinaires.

11.2. Chaque action donne droit à une partie de l'actif et des profits de la Société en proportion directe avec le nombre d'actions libérées ou non.

Chapitre III: Conseil d'administration, comité de sages et commissaire aux comptes

Art. 12. Administrateurs

12.1. La Société est dirigée par un conseil d'administration composé d'au moins trois administrateurs, ces personnes pouvant être des personnes morales ou physiques.

12.2. Les administrateurs n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

12.3. Les administrateurs sont désignés et révoqués par une assemblée générale des actionnaires, qui détermine leurs pouvoirs, leur rémunération et la durée de leur mandat.

Les candidats doivent être élus simultanément de sorte que chaque actionnaire puisse donner librement sa voix à un ou plusieurs candidats. Les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix sont considérés comme étant élus. La fin de leur mandat d'administrateur ne doit pas excéder une période de six années, mais ils doivent pouvoir être rééligibles, et chaque administrateur doit assurer ses fonctions jusqu'à ce que son successeur soit élu.

Art. 13. Président, Vice-Président et Secrétaire

Le conseil d'administration choisit un Président et un ou plusieurs Vice-Président parmi ses membres. Le conseil d'administration choisit également un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur, qui est responsable de la tenue du procès verbal de l'assemblée du conseil d'administration et des actionnaires.

Art. 14. Réunion du conseil d'administration

14.1. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du Président, du Vice-Président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans la notification de l'assemblée.

14.2. Tout administrateur peut agir à l'assemblée du conseil d'administration en désignant par écrit, télégramme, télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

14.3. Les votes peuvent être émis par écrit, par télégramme ou télécopie ou par conférence téléphonique lors de laquelle tout participants peut entendre l'un l'autre.

14.4. Le conseil d'administration peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité des administrateurs sont présents ou représentés à l'assemblée du conseil d'administration. Les décisions doivent être prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à une telle assemblée.

14.5. En cas d'urgence, les décisions approuvées par écrit et signées par tous les administrateurs doivent avoir le même effet que les décisions votées à une assemblée des administrateurs.

14.6. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont signés par le président ou, en son absence, par le président pro tempore qui préside une telle réunion.

14.7. Les copies ou extraits de tels procès-verbaux qui peuvent être produits en justice ou à toute autre occasion sont signés par le président, le secrétaire ou par deux administrateurs.

Art. 15. Pouvoirs et délégation

15.1. Le conseil d'administration est investit des plus larges pouvoirs pour accomplir tous actes qui sont nécessaires ou utiles pour promouvoir l'objet social de la Société.

15.2. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous actes d'administration et de disposition qui sont dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

15.3. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière de la Société et la représentation de la Société pour ses affaires, avec le consentement préalable de l'assemblée générale des actionnaires, à tout (tous) membre(s) du conseil d'administration ou à tout comité (dont les membres n'ont pas besoin d'être administrateurs), aux conditions et avec les pouvoirs à fixer par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également conférer tous pouvoirs et tout mandat spécial à toute personne qui n'a pas besoin d'être administrateur, engager ou révoquer tous mandataires et employés et fixer leur rémunération.

15.4. La Société est liée dans toute circonstance par la signature jointe de deux administrateurs ou par toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué ou accordé en conformité avec les articles 14 et 15 en relation avec l'exercice de leurs pouvoirs.

Art. 16. Responsabilité des administrateurs

Dans l'exécution de leur mandat, les administrateurs ne sont pas responsables personnellement des engagements de la Société. Néanmoins, ils sont responsables pour leurs faits où omissions dans l'exercice correct de leurs obligations.

Art. 17. Comité de Sages

17.1. Dans l'exécution de leur mandat, les administrateurs peuvent être assistés par un comité de sages qui, au cas où un tel comité de sages serait établi, sera élu par une assemblée générale ordinaire des actionnaires et qui sera rééligible au moins annuellement. Le comité de sages doit comprendre au moins trois membres et au plus sept membres. Chaque actionnaire peut proposer un ou plusieurs candidat. Les candidats doivent être élus simultanément, de sorte que chaque actionnaire puisse attribuer sa voix à un ou plusieurs candidats. Les candidats qui obtiennent le plus grand nombre de voix sont considérés comme étant élus.

17.2. Le conseil d'administration consultera régulièrement le comité de sages et prendra en considération les recommandations du comité de sages sur toute question majeure concernant l'investissement ou le désinvestissement et sur toute question d'importance stratégique.

17.3. Le comité de sages se réunit et prend ses décisions personnellement par conférence téléphonique ou par écrit. Il agit à la majorité simple de ses membres.

Art. 18. Réviseur d'entreprise

18.1. La situation financière de la Société doit être dirigée et ses livres et comptes doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprise qui ne doit en aucune manière être lié à la Société.

18.2. Le réviseur d'entreprise doit être désigné par l'assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale doit fixer la rémunération et l'échéance du mandat du réviseur d'entreprise, qui ne doit pas dépasser six années.

18.3. Le réviseur d'entreprise peut être destitué de son mandat à tout moment par une assemblée générale.

Chapitre IV. Année sociale, comptes sociaux, allocation des profits

Art. 19. Année sociale

L'année sociale de la Société commencera le 1^{er} janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre, à l'exception de la première année sociale, qui commencera à la date de constitution de la Société et se terminera le 31 décembre de l'année deux mille cinq.

Art. 20. Comptes sociaux

Les comptes annuels sont préparés par le conseil d'administration à la fin de chaque année sociale et sera a disposition des actionnaires au siège sociale de la Société pas plus tard que quatre mois après la fin de chaque année sociale.

Art. 21. Approbation des comptes

21.1. Le surplus résultant des comptes après déduction des dépenses générales et échues, les charges et dépréciations, constitue le profit net de la Société.

21.2. Un montant de cinq (5%) pour cent du profit net de la Société ainsi déterminé, doit être affecté à la réserve légale. Cette déduction cessera d'être obligatoire lorsque la réserve atteindra dix (10%) pourcent du capital social nominal de la Société.

21.3. L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du conseil d'administration, détermine l'affectation des bénéfices nets annuels.

21.4. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués en observant les termes et conditions de la Loi et sous les conditions suivantes:

- * Les comptes intérimaires sont établis par le conseil d'administration
- * Ces comptes établissent les profits y compris les profits reportés
- * La décision de payer des dividendes intérimaires est prise par le conseil d'administration
- * Le paiement est effectué une fois que la Société a obtenu l'assurance que les droits des créanciers de la Société ne soient pas lésés.

Chapitre V. Dissolution - Liquidation

Art. 22. En cas de dissolution de la Société, qui aura lieu au plus tard le 31 décembre 2040, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires décidant de la dissolution et fixant les pouvoirs et la rémunération des liquidateurs. Tout actif autre qu'en liquide sera liquidé et tous les actifs liquides seront distribués aux actionnaires en proportion de leur participation dans la Société.

Chapitre VI. Général

Art. 23. Toute question qui n'est pas réglée par les statuts doit être résolue en conformité avec la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Dixième résolution

L'assemblée décide que le nombre des administrateurs constituant le conseil d'administration est fixé à 3 (trois).

Les personnes suivantes sont désignées comme administrateurs avec effet à ce jour:

- 1) Monsieur Hayo Willms, directeur de ROTHSCCHILD VERMÖGENSVERWALTUNGS GmbH, né à Bremen (Allemagne) le 24 mars 1947, demeurant au 80, rue Principale, 5367 Schuttrange, Luxembourg,
- 2) Monsieur Karl-Erbo Graf Kageneck, avocat (LL.M.), né à Wittlich (Allemagne) le 29 juillet 1947, demeurant à Stollbergstr. 11, D-80539 München,
- 3) Monsieur Daniel Graf von der Schulenburg, commerçant, né à Algier (Algérie) le 27 janvier 1961, demeurant à Keferstr. 6, D-80802 München.

Leur mandat prendra fin à la prochaine assemblée générale des actionnaires décidant d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2004 a moins qu'ils ne soient réélus pour une année supplémentaire.

Onzième résolution

L'assemblée décide de désigner A.A.C.O., S.à r.l. avec siège social à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt, R. C. Luxembourg B 88.833, comme réviseur d'entreprise de la Société sous sa forme juridique de «société anonyme». Le mandat du réviseur d'entreprise prendra fin à l'assemblée générale, réunie pour approuver les comptes annuels au 31 décembre 2004.

Douzième résolution

Le conseil est autorisé à déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que sa représentation à cet égard à l'un ou plusieurs de ses administrateurs.

Déclaration, frais, évaluation

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'article 32-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales que les conditions de l'article 26 sont remplies.

Dans la mesure où l'augmentation de capital décrite dans la seconde résolution résulte de la capitalisation d'une partie du compte de prime d'émission, une telle contribution est exemptée de taxe prévue à l'article 2 de la loi du 29 décembre 1971 prévoyant l'exemption de la taxe sur capital.

En outre, la transformation de la Société d'une S.à r.l en S.A. est exemptée de la taxe sur le capital prévue à l'article 3 de la loi du 29 décembre 1971 prévoyant l'exemption de la taxe sur capital.

Les dépenses, coûts frais et les sorties nés du fait de la Société par la présente sont évalués environ à cinq mille euros (5.000,- EUR).

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de réquisitions supplémentaires, le Président prononce la clôture de l'assemblée à 17.30 heures.

Le notaire instrumentant, lequel comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Gudenburg, C. Vidal, H. Leclercq, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2004, vol. 145S, fol. 28, case 9. – Reçu 180 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 1^{er} octobre 2004.

P. Bettingen.

(081981.3/202/736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2004.

TWO TEETH PRODUCTIONS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6922 Berg, 8, rue du Château.

R. C. Luxembourg B 87.340.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT02031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065993.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

DK CONSTRUCT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 66.136.

EXTRAIT

En l'absence de conclusion d'un contrat de bail ou d'un contrat de domiciliation à l'adresse ci-après indiquée, le siège social de la société au 7, Grand-rue à L-1661 Luxembourg, est dénoncé avec effet immédiat.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour la Société

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02183. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065996.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

EXXONMOBIL LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Capital Social: EUR 449.723,20.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 72.559.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 15 juillet 2004

Le Conseil décide de nommer à partir du 15 juillet 2004, monsieur A. J. van der Linden, domicilié avenue de Tervuren 157, 1150 Woluwé St. Pierre, comme fondé de pouvoir pour une période de trois ans se terminant au 15 juillet 2007. Les pouvoirs sont limités à sa fonction.

Egalement à partir du 15 juillet 2004, le Conseil décide de retirer les pouvoirs de fondé de pouvoir de monsieur E. S. de Vries.

Pour extrait conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00651. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066129.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

**PALMGROVE INVEST S.A., Société Anonyme,
(anc. RIPOULUX S.A.).**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 28.552.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2004, réf. LSO-AS07175, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2004.

PALMGROVE INVEST S.A. (anc. RIPOULUX S.A.)

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(066017.2/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

GLN INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1356 Luxembourg, 1, rue des Coquelicots.
R. C. Luxembourg B 84.936.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2004, réf. LSO-AT02455, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065997.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

TRASFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 30.988.

EXTRAIT

Monsieur Otello Bizzotto, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à I-35013 Cittadella (PD), Via del Tezzon, 18F, a démissionné de son poste d'administrateur en date du 15 juillet 2004.

Luxembourg, le 15 juillet 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Pour le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02256. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D.Hartmann.

(065998.3/535/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

FIESTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 79.927.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01753, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIESTA, S.à r.l.

M. de Mello Mardel Correia / M. Beltrao Ribeiro Ferreira

Gérant / Gérant

(066025.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

OMEGA PRESERVATION FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 99.224.

Les statuts coordonnés ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés et Associations de Luxembourg, en date du 11 août 2004.

Signature.

(066147.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

ELATHON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.276.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01781, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour ELATHON INTERNATIONAL S.A.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(066019.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

ESKER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 86.469.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01780, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour ESKER INTERNATIONAL S.A.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(066020.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

PATPHARM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 41.037.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01778, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour PATPHARM HOLDING S.A.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(066022.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

MARKANT LUX S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-9063 Ettelbruck, place Marie Adelaïde.
H. R. Luxemburg B 70.512.

—
*Auszug aus den Beschlüssen der ausserordentlichen Gesellschafterversammlung
vom 18. Januar 2002 in Kehlen*

Die Gesellschafterversammlung nimmt folgende Beschlüsse:

Die Gesellschafterversammlung nimmt die Entscheidung des Herrn Walter Schmitt zur Kenntnis ab dem 1. Februar 2002 als delegiertes Verwaltungsratsmitglied (administrateur délégué) zu demissionieren.

Herr Walter Schmitt wird ab 1. Februar 2002 das Unternehmen verlassen.

Die Gesellschafter beschliessen einstimmig kein delegiertes Verwaltungsratsmitglied zu ernennen.

Für gleichlautenden Auszug

MARKANT-LUX S.A

Unterschrift

ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2004, réf. LSO-AT02431. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066286.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

PODS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.089.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2004, réf. LSO-AT02404, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signature

(066152.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

PODS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.089.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 7 mai 2004

Résolutions

L'assemblée ratifie les cooptations de Messieurs Ferdinando Cavalli et Pascal Verdin-Pol décidées par le conseil d'administration en ses réunions du 5 juin 2003 et 7 août 2003.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de réduire le nombre des administrateurs de quatre à trois et d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003 comme suit:

Conseil d'Administration:

M. Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

M. Pascal Verdin-Pol, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Mme Emanuela Brero, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux Comptes:

INTERAUDIT, S.à r.l., 119, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2004, réf. LSO-AT02402. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066154.3/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

SCUDDER GLOBAL OPPORTUNITIES FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.-F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 43.017.

Faisant suite aux démissions de Keith Van Name le 30 avril 2004 et de Richard T. Hale le 18 juin 2004, le Conseil d'Administration a décidé de coopter Vincent J. Esposito en remplacement de Keith Van Name et Julian F. Sluyters en remplacement de Richard T. Hale.

Faisant suite à l'assemblée générale du 26 juillet 2004, sont nommés administrateurs:

Oliver Behrens

Alan Crutchett

Julian F. Sluyters

Vincent J. Esposito

Paul Manduca

Est nommée réviseur d'entreprise:

KPMG AUDIT

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00909. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066034.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

ENERCOM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 93.812.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01891, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Signature.

(066169.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

ENERCOM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 93.812.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 12 mai 2004

Sont nommés administrateurs pour une durée de 6 ans, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- Monsieur Guy Hornick, expert-comptable, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, Président

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg,

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Le siège social de la société a été transféré au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01893. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066172.3/534/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

FINLAV INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 71.091.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 25 juin 2004

- Monsieur Tullio Toledo, demeurant au 29, Via Amerigo Vespucci, I- Torino est nommé comme nouvel Administrateur, en remplacement de M^e Biavati, décédé. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Luxembourg, le 25 juin 2004.

FINLAV INTERNATIONAL S.A.

Certifié sincère et conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01733. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartman.

(066062.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

EXXONMOBIL LUXEMBOURG ET CIE, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 72.560.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT0674, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Leudelange, le 11 août 2004.

Signature.

(066106.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

AEKIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 26, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 95.453.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01776, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour AEKIS INTERNATIONAL S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(066023.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

AFRICAN FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 27.633.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01749, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2004.

AFRICAN FINANCIAL HOLDING S.A.

Signature

Administrateur-délégué

(066026.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

GLOBAL FUNDS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 37.359.

EXTRAIT

Suivant l'assemblée générale des actionnaires de GLOBAL FUNDS MANAGEMENT S.A. en date du 8 juin 2004:

- le conseil d'administration de la Société se compose comme suit:

* M. Yoshikazu Chono, President and Managing Director, NOMURA BANK (LUXEMBOURG) S.A., 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg;

* M. Hirokazu Minamida, General Manager, Investment Trust Department; Insurance Products Department and Deputy General Manager, Corporate Planning Department, Nomura Group Headquarters; NOMURA SECURITIES Co., Ltd, 9-1, Nihonbashi 1-chome, Chuo-ku, Tokyo 103-8011, Japon;

* M. Jacques Elvinger, Partner, ELVINGER, HOSS & PRUSSEN, 2, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

- ERNST & YOUNG S.A. a été réélue comme commissaire aux comptes de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour GLOBAL FUNDS MANAGEMENT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2004, réf. LSO-AT02497. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066308.3/260/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

GLOBAL FUNDS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 37.359.

Les comptes annuels au 31 mars 2004, ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 11 août 2004, réf. LSO-AT02501, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2004.

Signature.

(066311.3/260/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

EISENBERG HOLDINGGESELLSCHAFT A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 93.228.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02225, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EISENBERG HOLDINGGESELLSCHAFT AG

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(066285.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

EISENBERG HOLDINGGESELLSCHAFT A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 93.228.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 21 juin 2004

Quatrième résolution

L'Assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Bertrange et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

L'Assemblée désigne en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Thierry Fleming, expert-comptable, demeurant à Mamer qui achèvera son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EISENBERG HOLDINGGESELLSCHAFT A.G., Société Anonyme

G. Hornick / C. Schmitz

Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2004, réf. LSO-AT02226. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066290.3/045/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

WATERWAY HOLDING S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 93.184.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 11 août 2004, réf. LSO-AT02493, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(066400.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

WATERWAY HOLDING S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 68, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 93.184.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 2 août 2004 que:

- Le siège social de la société a été transféré de L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle à L-1930 Luxembourg, 68, avenue de la Liberté.

- Monsieur Stéphane Weyders, réviseur d'entreprises, est réélu aux fonctions de réviseur de la société pour une durée d'une année. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2004, réf. LSO-AT02494. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066402.3/317/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2004.

M.R.I. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 50.286.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT01122, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Signature.

(065741.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2004.

ERSTE EUROPÄISCHE PFANDBRIEF- UND KOMMUNALKREDITBANK

Aktiengesellschaft in Luxemburg S.A.,

Société Anonyme.

USD 45,000,000.-

Floating Rate Lettres de Gage Publiques due 2008

ISIN: XS0171959728

For the period from October 15, 2004 to January 18, 2005 the Notes will carry an interest rate of 2.07000% per annum with an interest amount of USD 246,812.50 per USD 45,000,000.- Outstanding Amount.

The relevant interest payment date will be January 18, 2005.

EUR 110,000,000.-

Floating Rate Lettres de Gage Publiques due 2005

ISIN: XS0171282568

For the period from October 15, 2004 to January 17, 2005 the Notes will carry an interest rate of 2.14800% per annum with an interest amount of EUR 616,953.33 per EUR 110,00,000.- Outstanding Amount.

The relevant interest payment date will be January 17, 2005.

BNP PARIBAS

(04433/950/19)

LUXYACHTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le jeudi 28 octobre 2004 à 9.00 heures à la Ferme de la Pitance, 33, rue Jean Lorette à 6230 Thiméon, Belgique, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Explication du report de la date de l'assemblée statutaire.
2. Situation comptable à ce jour.
3. Bilans 2002 et 2003.
4. Nomination et démission des administrateurs.
5. Mise en vente de l'Alter Ego.
6. Perspectives de la société.
7. Divers.

II (04322/000/17)

Le Conseil d'Administration.
